

RAPPORT ANNUEL
2009







**LETTRE DE PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL
DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES**

**A SON EXCELLENCE,
MONSIEUR AHMED ABDALLAH MOHAMED SAMBI,**
PRESIDENT DE L'UNION DES COMORES

PAR M. AHAMADI ABDOULBASTOI,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES



LE GOUVERNEUR

SON EXCELLENCE,
M. AHMED ABDALLAH MOHAMED SAMBI
PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES - MORONI

Monsieur le Président de l'Union des Comores,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, le Rapport Annuel de la Banque Centrale des Comores qui retrace l'évolution de la situation économique, financière et monétaire des Comores, ainsi que la gestion de la Banque, au cours de l'année 2009.

La crise bancaire et financière internationale, qui s'est déclenchée en 2007 avec la crise des sub-primes aux Etats-Unis et qui s'est accentuée en 2008 avec les faillites de grandes banques et institutions financières, notamment la banque Lehman Brothers, s'est répercutée sur le secteur réel en 2009, touchant tous les pays, sans excep-

tion. En effet, initialement identifiée comme crise de la déréglementation financière, eu égard de la complexité des innovations financières et de l'insuffisante maîtrise des risques associées, la crise a eu un effet global, entraînant une contraction de 0,8% du Pib mondial, après une croissance de 3% en 2008.

Sur le plan intérieur, la situation économique a évolué dans un contexte politique apaisé, marqué par la réforme constitutionnelle permettant d'améliorer la gestion des finances publiques et de renforcer les capacités institutionnelles et de gouvernance. Un programme triennal de réformes soutenu par le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 13,57 millions de DTS, soit plus de 8 milliards FC, a été négocié par les autorités au second semestre 2009 et adopté par le FMI au mois de septembre de cette même année.

En dépit des signes de reprise de l'activité observés dès le 1^{er} semestre de l'année 2009, le taux de croissance du Pib est resté faible n'atteignant que 1,2% en 2009, en dessous du taux de croissance démographique.

Le taux d'inflation a atteint une moyenne annuelle de 4,9% en 2009 contre 4,7% en 2008, résultant d'une demande intérieure soutenue, à la fois par les dépenses publiques et la consommation privée. En glissement annuel, ce taux a atteint 2,3%.

La situation des finances publiques a été marquée cette année par la mise en place des programmes économiques et financiers avec le FMI et la reprise des relations avec BAD, après 15 ans de gel.

L'exécution du budget affiche une progression de près de 13% des recettes intérieures, s'élevant à 26,4 milliards FC contre 23,4 milliards FC en 2008, soit une amélioration de 1% par rapport au Pib. Les recettes fiscales, portées par les recettes douanières, se sont accrues de 12,2% et les recettes non fiscales de 15,6%, en relation avec la mobilisation des versements au titre du programme de citoyenneté économique.

Par ailleurs, les dépenses courantes primaires se sont accrues de 10,9%, s'élevant à 26,5 milliards FC (14,4% du Pib) contre 23,9 milliards FC en 2008 (13,7% du Pib). Cette évolution a surtout concerné la masse salariale qui a progressé de 10%.

Au niveau de la dette, des avancées importantes ont été réalisées avec la signature du programme triennal avec le FMI en septembre 2009 et la décision du Club de Paris en novembre 2009 de réduire de 80% le service de la dette comorienne, concourant à l'amélioration du taux d'endettement public de 67,5% du Pib en 2008 à 62,5% en 2009, grâce aux paiements réguliers des échéances sur la dette extérieure, en dépit de l'accumulation d'arriérés intérieurs évalués à 10,3 milliards FC.

En mars 2010, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé l'éligibilité de l'Union des Comores à l'initiative PPTE renforcée, sa dette extérieure demeurant insoutenable, représentant l'équivalent de 331% des exportations de biens (en valeur actuelle nette) à fin 2009. En juin 2010, suite à la conclusion favorable de la 1ère revue du programme FEC, les Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale ont établi que l'Union des Comores a pris les mesures nécessaires pour atteindre le point de décision au titre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Au niveau des échanges extérieurs, les données fournies par la Direction des douanes, complétées par les enquêtes de la Banque Centrale, font ressortir un accroissement du flux des échanges se traduisant à la fois, par une augmentation de la valeur des exportations (+ 93%) et des importations (+24%), améliorant de 2,8% le déficit commercial. Bénéficiant de cette évolution favorable de la balance commerciale et de la consolidation des transferts courants publics et privés, le déficit du solde des transactions courantes s'est notablement amélioré, représentant 10% du Pib nominal contre 13,3% en 2008.

Le compte des capitaux s'est contracté de 34,7%, en relation avec la baisse de 31,5% des projets de développement financés sur des ressources extérieures.

Dans le domaine monétaire, la masse monétaire a augmenté de 13,3%, en passant de 50,8 milliards FC en décembre 2008 à 57,6 milliards FC en décembre 2009, en liaison avec l'augmentation du crédit intérieur (+35,2%), notamment du crédit au secteur privé et des avoirs extérieurs nets (+9,7%).

La crise financière internationale a eu des effets directs sur les taux d'intérêt de la Banque centrale, son compte d'exploitation et celui des autres établissements bancaires. Indexés sur l'EONIA, principal taux interbancaire de la zone euro, les taux de la BCC ont en effet évolué à la baisse, parallèlement à la baisse de l'EONIA. En 2009, le taux de rémunération des réserves libres des établissements bancaires a atteint une moyenne de 0,59% contre 3,73% en 2008, tandis que les réserves obligatoires n'ont pas été rémunérées, en raison d'un taux d'intérêt négatif.

Le taux de rémunération de l'épargne a été revu à la baisse à 2 reprises, passant d'un taux de 2,5% en 2008 à 2% en janvier et à 1,75% en juillet 2009. En revanche, les taux d'intérêts débiteurs ont été maintenus dans la fourchette [7%-14%].

Voilà, Monsieur le Président, en quelques lignes les évolutions marquantes de l'année 2009.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de ma très haute et respectueuse considération.

Le Gouverneur
Ahamadi ABDOULBASTOI

RAPPORT ANNUEL 2009 SOMMAIRE

CHAPITRE I

L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 11

SECTION 1

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE FINANCIÈRE 12

SECTION 2

LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DES PAYS OU ZONES MAJEURES 13

2.1 LES ETATS-UNIS 13

2.2 LE JAPON 15

2.3 LES PAYS

DE LA ZONE EURO

ET LE ROYAUME-UNI 16

2.4 LA CHINE 17

2.5 L'AFRIQUE 18

SECTION 3

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES 20

3.1 LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) 20

3.2 LA BANQUE MONDIALE 21

3.3 LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) 22

CHAPITRE II

LA SITUATION INTÉRIEURE 23

SECTION 1

LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE 25

1.1 LES PRODUITS DE RENTE 25

1.2 LA PRODUCTION ALIMENTAIRE 27

1.2.1 LES CULTURES VIVRIÈRES 27

1.2.2 L'ÉLEVAGE 27

1.2.3 LA PÊCHE 28

SECTION 2

L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LES TRAVAUX PUBLICS 29

2.1 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT 29

2.2 LES TRAVAUX PUBLICS 30

SECTION 3

LE SECTEUR TERTIAIRE 31

CHAPITRE III

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS 33

SECTION 1

LE COMMERCE EXTÉRIEUR 34

1.1 LES EXPORTATIONS 34

1.2 LES IMPORTATIONS 36

1.3 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES 36

SECTION 2

LA BALANCE DES PAIEMENTS 37

2.1 LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES 38

2.1.1 BIENS	38
2.1.2 SERVICES	38
2.1.3 REVENUS	38
2.1.4 TRANSFERTS COURANTS	40
2.2 LE COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	40
2.2.1 COMPTE DE CAPITAL	40
2.2.2 COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	40

CHAPITRE IV

LA SITUATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE	41
---	-----------

SECTION 1

LES FINANCES PUBLIQUES	42
1.1 L'EXÉCUTION DU BUDGET 2009	42
1.2 LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	43
1.3 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2010	45

SECTION 2

LA SITUATION MONÉTAIRE	45
2.1 LA MASSE MONÉTAIRE	45
2.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE	47

SECTION 3

LE SYSTÈME BANCAIRE	48
3.1 STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE	48
3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU SYSTÈME BANCAIRE	48
3.3 LA SUPERVISION BANCAIRE	50
3.4 LES CONDITIONS BANCAIRES	50

CHAPITRE V

L'ADMINISTRATION L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	51
---	-----------

SECTION 1

PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE CENTRALE	52
---	-----------

1.1 HISTORIQUE ET PRINCIPALES MISSIONS DE LA BCC	52
1.2 ORGANISATION DE LA BCC	53

SECTION 2

LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE	55
2.1 LES BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION	55
2.2 LA CHAMBRE DE COMPENSATION	55
2.3 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE	56

SECTION 3

LES COMPTES DE LA BANQUE	59
---	-----------

SECTION 4

L'AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	61
--	-----------

ANNEXES	63
----------------------	-----------





Remise du rapport
de la Banque Centrale
des Comores
par le Vice Gouverneur
au Président de l'Union

01

L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

SECTION 1

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE FINANCIÈRE

SECTION 2

LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DES PAYS OU ZONES MAJEURES

- 2.1 LES ETATS-UNIS
- 2.2 LE JAPON
- 2.3 LES PAYS DE LA ZONE EURO
ET LE ROYAUME-UNI
- 2.4 LA CHINE
- 2.5 L'AFRIQUE

SECTION 3

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

- 3.1 LE FONDS MONÉTAIRE
INTERNATIONAL (FMI)
- 3.2 LA BANQUE MONDIALE
- 3.3 LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT (BAD)



01

L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

SECTION 1

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE FINANCIÈRE

La crise bancaire et financière internationale, qui s'est déclenchée en 2007 avec la crise des sub-primes aux Etats-Unis et qui s'est renforcée en 2008 avec les faillites de grandes banques et institutions financières, s'est répercutée sur le secteur réel en 2009, touchant les pays avancés, les pays émergents et en développement.

En effet, initialement identifiée comme crise de la déréglementation financière, eu égard de la complexité des innovations financières et de l'insuffisante maîtrise des risques associés, la crise a eu un effet global, entraînant une contraction de 0,8% du Pib mondial, après une croissance de 3% observée en 2008.

Cette contraction de l'activité économique s'est traduite par un ralentissement de l'inflation en 2009, sous l'effet de la baisse des prix des matières premières par rapport à 2008.

De nombreux plans de relance ont été élaborés et mis en œuvre, permettant d'éviter un effondrement du système financier et d'amorcer un redressement de l'activité économique.

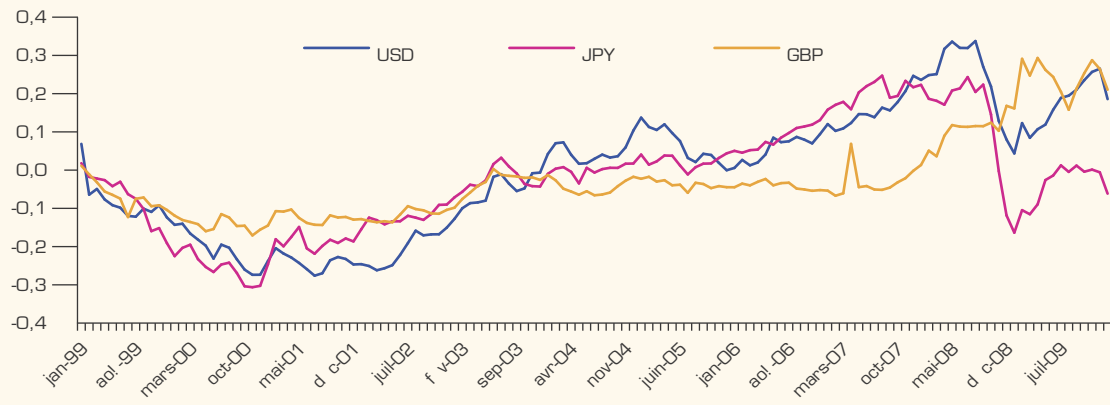
En effet, la politique monétaire est demeurée très accommodante, avec des taux d'intérêt directs proches de zéro dans la plupart des économies avancées, tandis que la politique budgétaire contribuait au soutien de l'activité économique.

Par ailleurs, cette crise a permis de renforcer la coopération économique internationale, notamment au travers des réunions du G20, qui rassemble les autorités des principales économies avancées et émergentes. La réunion d'avril 2009 à Londres a décidé d'accroître la capacité d'octroi de crédits du FMI et de soutenir le financement du commerce international, tandis que la réunion de septembre 2009 à Pittsburgh a permis l'élaboration d'un cadre pour une croissance économique forte, durable et équilibrée. Sur les marchés boursiers, les incertitudes persistantes sur la santé du système financier et l'ampleur des aides publiques ont accru les tensions en début d'année, la plupart des cours poursuivant le déclin enclenché à la fin 2008. Les 1ers effets positifs des mesures ont amené une certaine détente sur les marchés financiers, les différents cours boursiers enregistrant de nettes progressions, sans toutefois arriver à combler les pertes subies en 2007 et 2008.

Après avoir affiché un net repli au 2nd semestre 2008, les prix des matières premières se sont stabilisés au début de 2009, avant de progresser de manière ininterrompue dans la foulée du redressement des marchés financiers et de l'embellie des perspectives économiques.

Ce sont les matières premières énergétiques qui ont enregistré le renchérissement le plus marqué en 2009, +69,7% par rapport à la fin 2008, la cotation du pétrole brut passant de 40 USD à la fin 2008 à environ 80 USD à la fin 2009, hausse influencée également par la dépréciation du dollar.

ÉVOLUTION DU COURS MOYEN MENSUEL DE L'EURO PAR RAPPORT À SA 1ÈRE VALEUR DE COTATION



Les prix des matières premières industrielles se sont appréciés de 33,5% par rapport à la fin 2008, tandis que les matières premières alimentaires ont enregistré un renchérissement de 25,2%, les hausses les plus fortes étant enregistrées pour le cacao et le sucre.

Sur le marché des changes, le dollar s'est affaibli par rapport à la plupart des autres monnaies, à l'exception du renminbi chinois, s'inscrivant ainsi en recul de 9% sur l'ensemble de l'année, en liaison avec la détente sur les marchés financiers et l'amélioration du climat économique en dehors des États-Unis.

En revanche, l'euro s'est nettement déprécié en début d'année vis-à-vis du dollar, en raison du resserrement des écarts de taux d'intérêt entre les deux monnaies et de la détérioration des

perspectives de croissance de la zone euro. À la fin du 1er trimestre, l'euro a commencé à s'apprécier fortement, soutenu par la stabilisation des marchés financiers et une amélioration des perspectives économiques, affichant une progression de 3,5% par rapport à son niveau de la fin 2008.

Au cours de la même période, la livre sterling s'est appréciée vis-à-vis du dollar de 10,6%, tout en restant bien en deçà du niveau moyen de 2008, en raison du fort repli enregistré au second semestre, tandis que le yen a reculé de 2% par rapport à 2008, en liaison avec la détérioration des perspectives économiques du Japon qui a provoqué une dépréciation de 10% du yen par rapport au dollar en début d'année, que n'a pu compenser l'appréciation observée à partir de la fin avril.

SECTION 2

LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DES PAYS OU ZONES MAJEURES

2.1 LES ÉTATS-UNIS

L'économie américaine s'est inscrite en récession, avec une croissance négative de 2,5%, en liaison avec la forte contraction enregistrée au

1er semestre de l'année. Grâce à la politique de soutien de l'activité de la banque centrale américaine et de l'administration fédérale, la croissance est redevenue positive, avec 0,6% et 1,4%, respectivement au 3ème et au 4ème trimestre. Pour la 1ère fois depuis 1956, l'inflation s'est établie à une valeur négative de 0,4% contre 3,8% en 2008. Cette contraction est imputable à la baisse des prix de l'énergie, de l'alimentation et du logement.

01



La Réserve fédérale a continué de mener une politique extrêmement accommodante, en laissant inchangé son taux cible des fonds fédéraux, dans une fourchette comprise entre 0 et 0,25%, tout en continuant à fournir des liquidités en abondance et à des conditions souples aux institutions financières.

La Réserve fédérale a porté son total de bilan à quelques 2.000 milliards USD, soit plus du

double de ce qu'il atteignait avant l'éclatement de la crise financière.

Le Gouvernement fédéral a fait adopter par le Congrès en février 2009, une loi pour le redressement et le réinvestissement américain (American Recovery and Reinvestment Act), consistant en des réductions d'impôts, des aides financières et des dépenses destinés à des travaux d'infrastructure, à l'enseignement et à des

ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AUX ETATS-UNIS

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES : OCDE, BNB)

	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB	2,1	0,4	- 2,5
Taux d'inflation (IPC)	2,9	3,8	- 0,4
Taux de chômage	4,6	5,8	9,3
Dépenses de consommation finale des ménages	2,7	- 0,2	- 0,6
Dépenses de consommation finale publique	1,4	3,0	2,0
Taux d'endettement public en % du PIB	61,8	70,0	83,9
Solde budgétaire en % du PIB	- 2,8	- 6,5	- 11,2
Solde du compte courant en % du PIB	- 5,2	- 4,9	- 3,0

01

programmes d'aide sociale, pour un coût budgétaire de 787 milliards USD. Diverses autres mesures ont été prises en faveur du marché du logement, du secteur de l'automobile et du secteur financier.

Dans ce contexte, le déficit budgétaire s'est envolé, passant de 6,5% à 11,2%, tandis que le taux d'endettement public atteignait 83,9% contre 70% en 2008.

2.2 LE JAPON

L'économie japonaise, très dépendante des exportations, a subi de plein fouet l'effondrement du commerce international, enregistrant une croissance négative de 5,3%, après un repli de 0,7% en 2008.

Au niveau des prix, les pressions déflationnistes se sont accentuées, en liaison avec l'atonie de la demande intérieure, subissant les compressions des salaires.

En 2009, toutes les composantes de la dépense intérieure, à l'exception de celles des administrations publiques, ont affiché une croissance négative, les pouvoirs publics ayant tenté d'enrayer la récession en menant une politique contracyclique énergique, soutenue par des impulsions budgétaires. Sous l'effet de quatre plans de relance, le déficit public s'est établi à 7,4% en 2009 contre 2,7% en 2008, et l'endettement public s'est élevé à 189,3% contre 172,1% en 2008.



La Banque du Japon a maintenu sa politique monétaire accommodante, en maintenant son taux directeur à 0,1%, niveau en vigueur depuis le 19 décembre 2008, tout en procédant à la mise à disposition de liquidités pour les institutions financières.

ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU JAPON

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES : OCDE, BNP)

	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB	2,3	- 0,7	- 5,3
Taux d'inflation (IPC)	0,1	1,4	- 1,4
Taux de chômage	3,9	4,0	5,1
Dépenses de consommation finale des ménages	0,7	0,6	- 0,7
Dépenses de consommation finale publique	1,9	0,8	1,1
Taux d'endettement public en % du PIB	167,1	172,1	189,3
Solde budgétaire en % du PIB	- 2,5	- 2,7	- 7,4
Solde du compte courant en % du PIB	4,9	3,2	2,5

01



2.3 LES PAYS DE LA ZONE EURO ET LE ROYAUME-UNI

L'activité économique dans la zone euro a diminué de 4%, en liaison avec la forte contraction de 2,5% enregistrée au 1er trimestre 2009,

en dépit des légères progressions observées au cours des trimestres suivants. A l'instar des autres pays, la reprise amorcée en milieu d'année est imputable en grande partie aux effets des mesures de relance budgétaire et celle spécifique au sauvetage du secteur financier. Les mesures budgétaires ont visé le renforcement du pouvoir d'achat des ménages, notamment par le biais de réductions d'impôts, et le soutien aux entreprises et à certains secteurs, comme la construction ou l'industrie automobile.

Le repli économique a affecté l'ensemble des pays de la zone euro, le PIB reculant dans tous les états membres, en liaison avec la contraction de la demande intérieure et l'effondrement des exportations. L'Irlande et la Slovaquie ont ainsi enregistré les contractions les plus fortes, avec respectivement -7,5% et -7,4%, suivies de la Finlande et de la Slovaquie, avec des baisses respectives de 6,9% et 5,8%. L'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas enregistrent également des baisses davantage prononcées avec -5%, -4,7% et -4,5%, tandis qu'en France et en Espagne, le déclin a été modéré, avec des baisses de 2,2% et de 3,7%.

Au Royaume-Uni, après une décennie de forte croissance, l'activité économique est rentrée en récession, avec une croissance négative de 4,7%, en liaison avec d'une part, le niveau élevé d'endettement des particuliers, qui a pesé lourdement sur leurs dépenses, et d'autre part, la forte contraction des dépenses d'investissements des entreprises accompagnée d'un mouvement de déstockage.

ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DANS LA ZONE EURO

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES : OCDE, BNB)

	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB	2,7	0,5	- 4,0
Taux d'inflation (IPC)	2,1	3,3	0,3
Taux de chômage	7,5	7,5	9,4
Dépenses de consommation finale des ménages	1,6	0,3	- 1,0
Dépenses de consommation finale publique	2,3	2,0	2,3
Taux d'endettement public en % du PIB	66,0	69,3	78,2
Solde budgétaire en % du PIB	- 0,6	- 2,0	- 6,4
Solde du compte courant en % du PIB	0,5	- 0,8	- 0,6

01

Seule la demande extérieure, bénéficiant de la dépréciation de la livre sterling, a apporté une contribution positive à la croissance, les importations se contractant plus fortement que les exportations. En revanche, le taux d'inflation est revenu de 3,6% à 2,2%, en liaison avec l'atonie de la demande intérieure.

Dans cet environnement, la Banque d'Angleterre a encore assoupli sa politique monétaire, abaissant en trois étapes, son taux directeur de 2,5% à 0,5%, tout en poursuivant une politique d'assouplissement des conditions de crédits aux entreprises.

2.4 LA CHINE

Les économies asiatiques ont été les premières à se redresser de la crise, caractérisant une fois de plus le rôle de moteur de l'économie mondiale de cette partie du monde.

Cette reprise tient d'une part au gigantesque plan de relance de la Chine, qui a dopé le commerce régional, et d'autre part, aux marges de manœuvre budgétaire importantes dont disposent ces pays, sans oublier la prudence financière qui est de mise depuis la crise bancaire de 1997.

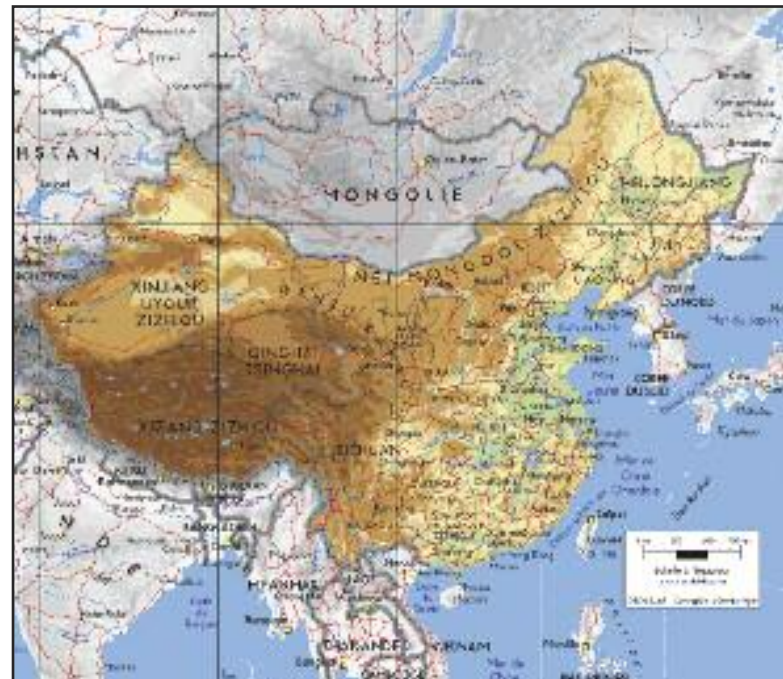
L'économie chinoise, pénalisée par l'effondrement du commerce international à la fin 2008, a enregistré un ralentissement de sa croissance de 8,7%, après 9,6% enregistrée en 2008.

Cette croissance spectaculaire s'explique d'une part, par l'engagement fort du gouvernement, qui, à travers un plan de relance budgétaire ambitieux, a injecté des ressources massives

dans des travaux d'infrastructure de grande ampleur, et d'autre part, par les effets de la politique monétaire extrêmement accommodante adoptée en 2008 (réduction du taux directeur, baisse du taux de constitution des réserves obligatoires,...).

Cette politique monétaire a, par la suite, été atténuée au cours du dernier trimestre de l'année, avec l'adoption de mesures visant à limiter l'octroi de crédits et à encourager les émissions d'obligations d'Etat.

Au total, la dégradation des finances publiques est demeurée relativement contenue, le surplus de 1,1% du PIB en 2008 se muant en un déficit de 1,8%.



ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES EN CHINE

(VARIATION EN %, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES) (SOURCES : OCDE, BNB)

	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB	11,9	9,6	8,7
Taux d'inflation (IPC)	4,7	5,9	- 1,1
Solde budgétaire en % du PIB	1,0	1,1	- 1,8
Solde du compte courant en % du PIB	11,3	9,8	6,4

01

2.5 L'AFRIQUE

Après plusieurs années de croissance soutenue (5,5% en moyenne annuelle sur la période 2003-2006 et 6,3% sur 2007-2008), la conjoncture économique en Afrique subsaharienne s'est considérablement détériorée, tombant à 1,3%, en liaison avec l'atonie de l'économie mondiale confrontée aux effets de la crise financière. Dans ce contexte, le taux d'inflation moyen en Afrique sub-saharienne (si l'on exclut le Zimbabwe) s'est établi à 10,6% en 2009 après 11,5% en 2008 et 7,9% en 2007. Cette rigidité à la baisse du taux d'inflation s'explique par l'impact à la hausse de l'augmentation passée des produits alimentaires et énergétiques sur les salaires et sur les anticipations d'inflation.

Les pays africains ont été relativement épargnés par l'impact direct de la crise financière, étant pour la grande majorité d'entre eux peu intégrés aux marchés financiers internationaux. En revanche, les effets indirects ont commencé

à se faire sentir, plusieurs mois après le début de la crise, à travers d'une part, la baisse des revenus d'exportations, liée à la diminution de la demande mondiale et à celle des prix des matières premières, et d'autre part, la baisse des entrées de capitaux liée à la diminution des entrées d'investissements directs étrangers, des envois de fonds des travailleurs immigrés et potentiellement de l'aide publique au développement. La récession mondiale a également fortement touché les finances publiques, le solde budgétaire global atteignant en moyenne un déficit de 4,7% du PIB contre un excédent de 2,1% en 2008.

La Zone Franc a un peu mieux résisté à la crise en 2009 que l'ensemble de l'Afrique, son taux de croissance se stabilisant à 2,5%, tirée par l'UEMOA, qui a enregistré une croissance de 2,7% contre 2,2% en CEMAC. L'arrangement monétaire propre à la zone franc a aidé les pays à préserver de faibles taux d'inflation, lesquels se sont élevés en moyenne à 3% en 2009, 2% en UEMOA et 4,1% en CEMAC.

Dans les pays de l'UEMOA, l'activité économique s'est ressentie des effets de la crise, le taux de croissance du Pib ressortant à 2,7% en 2009, contre une prévision initiale de 4,7% et une réalisation de 3,9% en 2008. À l'exception de la Côte d'Ivoire et du Togo, l'ensemble des autres pays de l'Union ont connu une contre-performance en 2009, en raison de la faiblesse des cours des produits de base exportés, du reflux du commerce extérieur, ainsi que de l'impact des aléas climatiques sur les récoltes agricoles.

Après avoir atteint en 2008, un de ses plus hauts niveaux avec 7,4%, le taux d'inflation s'est situé en 2009 à 2%, soit un de ses niveaux les plus faibles.

Dans le domaine des finances publiques, l'année a été caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire par rapport à 2008, situation marquée par des tensions de trésorerie, se traduisant par une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs. Le déficit du solde global, base engagements, hors dons, a atteint 6,3% en 2009 contre 4,7% en 2008. En effet, parallèlement à l'amélioration de 2,7% des



recettes, suite à l'intensification des recouvrements des impôts et taxes et à l'élargissement de l'assiette fiscale, les dépenses totales ont progressé de 10,8%, en relation aussi bien avec la hausse des dépenses en capital que des dépenses courantes. Les contraintes financières

des Etats membres de l'Union ont cependant été atténuées par le niveau relativement élevé des dons reçus des partenaires au développement et par la mise à la disposition des pays de la contre-valeur en francs CFA des allocations de DTS effectuées par le FMI en août 2009.



ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

DANS LA ZONE FRANC (EN %) (SOURCES : DONNÉES NATIONALES, BDF, AFD, BCC, FMI)

	2006	2007	2008	2009*
CROISSANCE DU PIB				
Zone Franc	3,0	3,6	4,0	2,5
UEMOA	2,9	3,1	3,9	2,7
CEMAC	3,1	4,6	4,0	2,2
Comores	2,4	0,8	0,2	1,2
TAUX D'INFLATION (EN MOYENNE ANNUELLE)				
Zone Franc	3,3	-	6,5	3,0
UEMOA	2,3	2,4	7,4	2,0
CEMAC	5,3	1,6	5,9	4,1
Comores	3,4	4,5	4,7	4,9
SOLDE DU COMPTE COURANT EN % DU PIB				
UEMOA	- 4,2	- 6,4	- 6,0	- 5,8
CEMAC	3,3	- 1,1	4,6	- 8,5
Comores	- 5,0	- 6,8	- 13,2	- 10,0
SOLDE BUDGÉTAIRE DE BASE/PIB**				
UEMOA	- 2,1	- 1,2	- 1,5	- 3,3
CEMAC	11,7	9,2	10,9	1,1
Comores	- 1,9	- 2,9	- 3,5	- 3,4

* Données provisoires ** SBB = Recettes totales hors dons - Dépenses totales hors investissement financé sur ressources extérieures

01

Dans le domaine des échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes s'est amélioré, affichant un déficit de 1.185,5 milliards CFA contre 2.213,3 milliards CFA en 2008, en liaison avec la réduction du déficit commercial et la consolidation de l'excédent des transferts courants, et en dépit de la dégradation des soldes des échanges sur les services et les revenus.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, avec le renforcement des avoirs extérieurs nets de 11,3% et la hausse du crédit intérieur de 17%, la masse monétaire s'est consolidée de 13,5%, portée par les dépôts et la circulation fiduciaire.

Dans les pays de la CEMAC, l'activité économique a été caractérisée par un net ralentissement, avec une hausse du Pib réel de 2,2% contre 4% en 2008, tous les pays de l'Union, à l'exception du Congo (+6,4% contre +5,2% en 2008), enregistrent une décélération de leur activité. Les pressions inflationnistes se sont légèrement estompées, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui est revenu de 5,9% en 2008 à 4,1% en 2009. En glissement annuel, le repli est plus notable, l'inflation revenant de 7,1% à fin décembre 2008 à 2% à fin décembre 2009.

Au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires ont enregistré une baisse sensible de 25,9%, représentant 27,2% du Pib en 2009 contre 31,9% du Pib en 2008, en liaison avec le repli des recettes pétrolières, suite à la baisse des cours internationaux du pétrole par rapport à la moyenne observée en 2008. Parallèlement,

les dépenses budgétaires ont progressé de 13,1%, passant de 20,8% du Pib en 2008 à 27% du Pib en 2009, suite à l'accroissement de 47,4% des dépenses en capital et en dépit de la compression de 5,3% des dépenses courantes. En définitive, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, a fortement reculé, à 0,3% du Pib contre 11,5% en 2008.

Dans le domaine des échanges extérieurs, le solde des transactions courantes s'est considérablement détérioré, enregistrant un déficit de 8,5% du Pib contre un excédent de 4,6% en 2008, en relation avec la forte chute de 55% de l'excédent commercial et dans une moindre mesure du creusement de 4,6% de la balance des services, en dépit de l'amélioration de 41% du déficit de la balance des revenus et de la progression exceptionnelle de 112,4% des transferts sans contreparties.

Au niveau de la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets ont diminué de 9,8% en glissement annuel, avec toutefois, une amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie, qui est passé de 101,7% en décembre 2008 à 102,3% en décembre 2009, tandis que le crédit intérieur net progressait de 126,2% au cours de la période, en relation avec l'amélioration de 35,3% des créances nettes sur les Etats et la progression de 5,9% des crédits à l'économie. Au total, la progression annuelle de la masse monétaire a été modeste, se situant à 6,6% en décembre 2009, portée par les dépôts et la circulation fiduciaire.

SECTION 3

LES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES INTERNATIONALES3.1 LE FONDS MONÉTAIRE
INTERNATIONAL (FMI)

En 2009, tous instruments confondus, le FMI a versé 466,8 millions de DTS en faveur des pays de la zone franc, contre 173,1 millions DTS en

2008, représentant 32% du total versé à l'Afrique Subsaharienne, évalué à 1.467,4 millions de DTS. Pour la 2ème année consécutive, le solde entre les tirages et les remboursements est ressorti positif en faveur des pays de la zone franc, s'élevant à 346,8 millions de DTS après 113,3 millions de DTS en 2008 contre -8 millions DTS et -557,1 millions de DTS en 2007 et en 2006.

Au 31 décembre 2009, 20 pays en Afrique subsaharienne bénéficiaient d'un accord avec le FMI au titre de la Facilité de Crédit Elargie, FEC, (en

remplacement de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, FRPC), dont 9 pays de la zone franc : Bénin, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, République Centrafricaine, République du Congo et Togo.

En septembre 2009, le conseil d'administration du FMI a conclu un accord triennal avec les Comores, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant équivalent à 13,57 millions de DTS (environ 20,3 millions de dollars), soit 152,5% de la quote-part. En juin 2010, la première revue des résultats économiques des Comores dans le cadre du programme a permis le décaissement d'un montant équivalent à 1,5575 million de DTS (soit environ 2,30 millions de dollars EU), portant ainsi le total des décaissements au titre de cet accord à 5,785 millions de DTS (soit environ 8,54 millions de dollars EU).

Pour faire face à la crise, le conseil d'administration du FMI a entériné la mobilisation de plus de 17 milliards USD de ressources pour les cinq prochaines années, dont 8 milliards USD seront utilisés au cours des deux années à venir. Sur ces 17 milliards USD, 14 milliards USD (prêts et subventions confondus) doivent provenir de contributions bilatérales additionnelles, le reste étant financé par une partie des ventes d'or et sur ressources internes. Une part significative des contributions devrait s'effectuer sous forme de reversement, de la part de certains pays, d'une partie des DTS alloués par le FMI à l'été 2009. Par ailleurs, sur les 283 milliards USD de DTS qui ont été alloués à tous les pays membres le 28 août 2009, 18 milliards USD revenaient aux pays à faible revenus, dont 11,7 milliards USD à l'Afrique subsaharienne et 1,8 milliard USD à la zone franc. Les pays ont pu utiliser ces DTS notamment pour réduire le montant de leurs arriérés domestiques.

3.2 LA BANQUE MONDIALE

Au niveau de l'ensemble de la région Afrique, les engagements de la Banque mondiale sont en forte augmentation, de l'ordre de 50%, atteignant 7,8 milliards USD contre 5,3 milliards USD en 2008. Pour les pays de la Zone Franc, les engagements se sont stabilisés tout en marquant une légère baisse de 3%, s'établissant à 1,49 milliard USD contre 1,53 milliard USD en 2008. Les prêts représentent 64% de ces engagements, les 36% restants étant engagés sous forme de dons.

Les versements bruts en faveur des pays de la zone franc se sont élevés à 964 millions USD, soit une baisse de 25% par rapport au volume enregistré en 2008.

Cette baisse est liée au recul des engagements sous forme d'aide budgétaire, qui sont passés de 827 millions USD à 478 millions USD. Les engagements sous forme d'aide-projet ayant en revanche fortement augmenté, atteignent 1.012 millions USD contre 707 millions USD en 2008, soit une hausse de 43%.

Pour les Comores, la Banque Mondiale a versé 2 millions USD, après 3 millions USD en 2008 et 5 millions USD en 2007.

Par ailleurs, dans la foulée de la décision du Conseil d'administration du FMI, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a également donné son accord de principe sur le fait que les Comores aient pris les mesures nécessaires pour atteindre le point de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée, rendant ainsi définitive, l'admissibilité des Comores au point de décision de l'initiative PPTE renforcée.

INTERVENTIONS DE LA BANQUE MONDIALE DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC

(EN MILLIONS DE DOLLARS E.U.) (SOURCE : COMITÉ MONÉTAIRE DE LA ZONE FRANC)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Engagements	571,1	794,7	412,0	1 007,8	1 082,3	1 531,6	1 490,0
Dont Aides-Projets	397,8	654,7	257,0	674,3	837,3	707,4	1 012,0
Dont Aides-Budgétaires	173,3	140,0	155,0	333,5	245,0	826,9	478,0
Décaissements	737,7	835,0	728,0	432,0	672,0	1 283,0	964,0

01

Pour faire face à la crise, dans les pays à faible revenu, le conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé en décembre 2008 la proposition de créer un mécanisme de décaissement accéléré des ressources de l'AID 15, en autorisant les pays AID à accéder à leurs allocations de l'année suivante jusqu'à hauteur de 50%, contre 30% actuellement.

3.3 LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

Au niveau du groupe de la BAD, dans le cadre des priorités du FAD-11, le montant total des prêts et des dons approuvés, y compris les allègements de dette et autres financements, s'est élevé à 8,1 milliards Unités de Compte contre 3,5 milliards Unités de Compte en 2008, représentant une hausse de 131%, en rapport avec la réponse de la BAD à la crise économique

A travers le guichet BAD, la Banque a triplé ses interventions, qui sont passées de 1,8 milliard Unités de Compte en 2008 à 5,6 milliards Unités de Compte en 2009, tandis que le guichet FAD a enregistré une hausse de 45%, passant de 1,7 milliard Unités de Compte en 2008 à 2,4 milliards Unités de Compte en 2009.

Les principaux instruments de financement ont été les prêts projets qui ont représenté 39% des approbations totales, devançant les dons (35%) et les prêts à l'appui aux réformes (prêts et dons d'appui budgétaire, 15% du total). Les opérations d'allègement de dette PPTE ont représenté 11% des approbations.

La répartition sectorielle des approbations en 2009 fait apparaître une concentration dans les domaines des transports et de l'énergie, de la finance, et de l'eau-assainissement.

En réponse à la crise, la Banque, en collaboration avec les autres partenaires au développement, a apporté un financement de 500 millions USD dans le cadre du Programme global de liquidité pour l'aide au commerce conduit par la SFI (groupe Banque Mondiale). Elle a également mis en place une Facilité de liquidité d'urgence d'un montant de 1,5 milliard USD ainsi qu'une initiative de financement du commerce pour un montant de 1 milliard USD.

Suite à la levée des sanctions le 09 février 2009, la BAD a repris ses activités aux Comores, sur la base d'une stratégie reposant sur deux piliers :

- l'assainissement du cadre macro-économique,
- le renforcement de l'accès à l'eau et l'assainissement.

Pour le premier pilier, ont été octroyés en 2009, sous forme de dons :

- un appui aux réformes pour un montant de 2 millions Unités de Compte sur fonds FAD/FEF,
- un appui institutionnel (statistiques, finances publiques/dette, et appui au secteur privé) pour un montant de 5,26 millions Unités de Compte sur fonds FAD 11.

Pour le deuxième pilier, un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement a été approuvé en 2009 pour un montant de 10 millions Unités de Compte sur fonds FAD/FEF.

Par ailleurs, la Banque a octroyé une aide humanitaire d'urgence, sous forme de don d'un montant de 0,64 million Unités de Compte, pour faire face aux conséquences des inondations.



02

LA SITUATION INTÉRIEURE



SECTION 1

LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE

1.1 LES PRODUITS DE RENTE

1.2 LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

1.2.1 LES CULTURES VIVRIÈRES

1.2.2 L'ÉLEVAGE

1.2.3 LA PÊCHE

SECTION 2

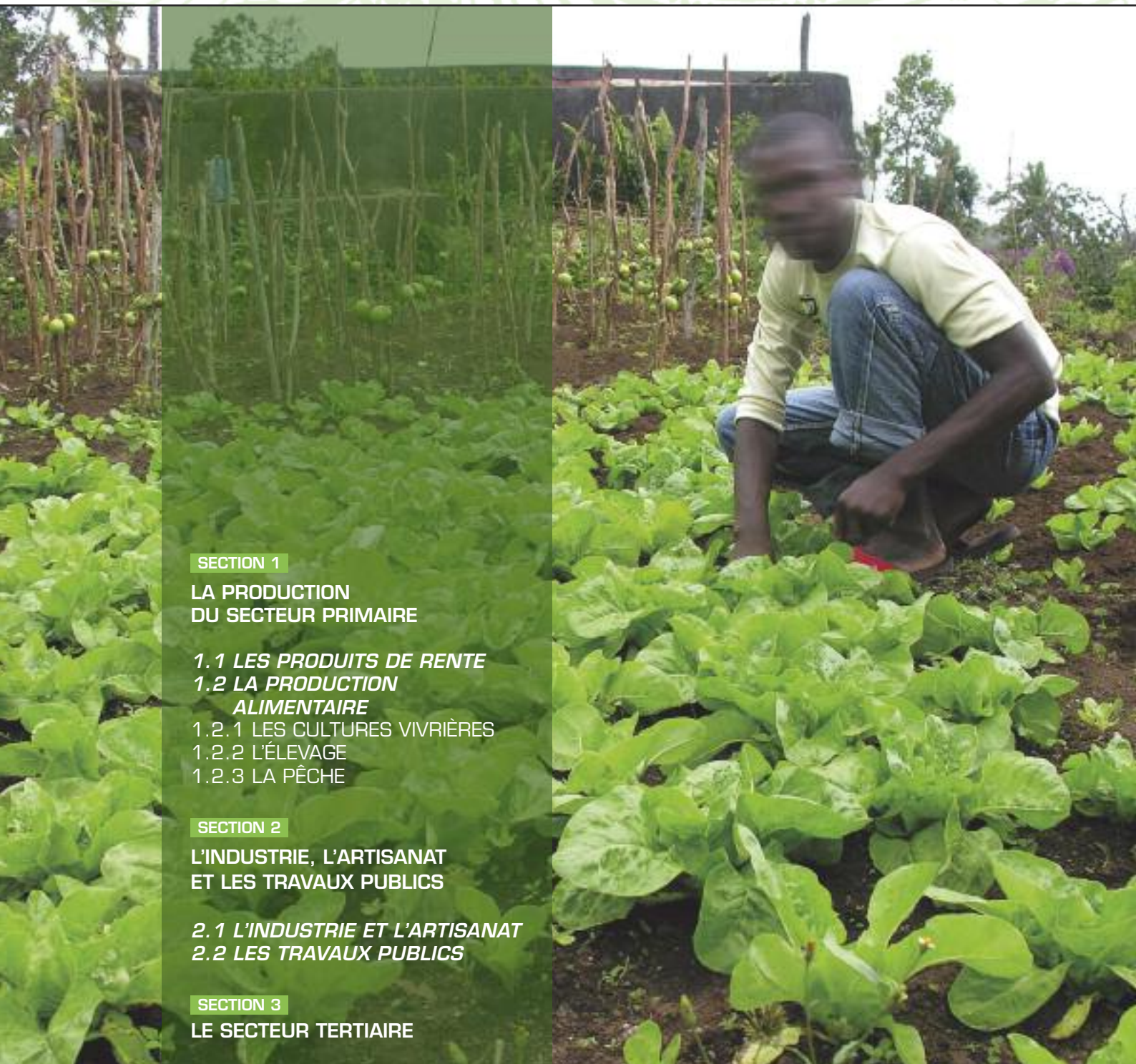
L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LES TRAVAUX PUBLICS

2.1 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

2.2 LES TRAVAUX PUBLICS

SECTION 3

LE SECTEUR TERTIAIRE



02

LA SITUATION INTÉRIEURE

La situation économique aux Comores en 2009 a évolué dans un contexte politique apaisé, marqué par la réforme constitutionnelle permettant d'améliorer la gestion des finances publiques et de renforcer les capacités des institutions et de la gouvernance. Un programme triennal de réformes soutenues par le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 13,57 millions de DTS, soit plus de 8 milliards FC, a été lancé au second semestre 2009 et adopté par le FMI au mois de septembre de cette même année.

Des signes de reprise de l'activité ont été observés dès le 1er semestre de l'année 2009, marqué par une activité de crédit au secteur privé soutenue, bénéficiant de l'ouverture du secteur bancaire, un début de solution à la crise énergétique qui a touché le pays en 2008, ce qui a permis des approvisionnements plus réguliers

en produits pétroliers, une reprise de l'activité du secteur du bâtiment, une production agricole en hausse, grâce à des conditions climatiques plus favorables, un maintien à un niveau élevé des envois de fonds de la diaspora et des concours financiers extérieurs soutenus, dans le cadre du programme FEC.

En dépit de ce contexte favorable, le taux de croissance du PIB est resté faible n'atteignant que 1,2% en 2009 contre 0,2% en 2008. Cette croissance a été soutenue par la demande intérieure, notamment la consommation privée, qui a bénéficié de l'appui de la diaspora et de la hausse des crédits bancaires, et dans une moindre mesure, du paiement partiel des arriérés de salaires des fonctionnaires. En revanche, le secteur du tourisme a souffert de l'impact négatif du crash du vol Yéménia, tirant la croissance vers le bas.

RÉPARTITION DU PIB PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (EN MILLIONS F)

(SOURCES : COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, DIRECTION DE LA STATISTIQUE)

BRANCHES	2007	2008	2009	CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DU PIB (%)
Agriculture, pêche, forêts	67 874	68 320	80 902	6,8
Industrie manufacturière	6 780	6 653	7 012	0,2
Électricité, gaz, eau	2 676	2 495	2 630	0,1
Bâtiments et travaux publics	8 639	9 696	10 220	0,3
Commerce, hôtels, restaurants	45 830	54 068	48 095	- 3,2
Banques, assurances, A.I et SRE	6 882	7 524	7 930	0,2
Transport et télécommunication	8 352	8 154	8 594	0,2
Administration publique	22 534	21 301	22 451	0,6
Autres services	869	896	944	0,0
Production bancaire imputée (moins)	(4 206)	(4 346)	(4 580)	- 0,1
Produit Intérieur Brut *	166 229	174 761	184 198	

* Chiffres provisoires

02

En application du nouveau code des investissements, 54 nouvelles entreprises ont été créées en 2009, dont 61% ont concerné les secteurs du bâtiment et du tourisme et pour un montant potentiel à investir de 4,9 milliards FC, représentant 3% du Pib.

NOMBRES D'ENTREPRISES CRÉÉES EN 2009 (SOURCES : OPACO, ANPI)			
SECTEUR	NBRE D'ENTREPRISES	CAPITAL DÉCLARÉ	%
Bâtiments et manufactures	18	1 458	30
Agro-industrie	15	1 426	29
Tourisme	8	1 505	31
Autres services	13	525	11
TOTAL	54	4 914	

Au niveau des prix et en dépit de la détente des tensions sur les prix des produits pétroliers et alimentaires au niveau mondial, le taux d'inflation a atteint une moyenne annuelle de 4,9% en 2009

contre 4,7% en 2008, résultant d'une demande intérieure soutenue à la fois par les dépenses publiques et la consommation privée. En glissement annuel, le taux d'inflation a atteint 2,3%.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (ANNÉE DE BASE 1999) (SOURCES : DIRECTION DE LA STATISTIQUE)							
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
Taux d'inflation annuel (en %)	3,7	4,5	3,2	3,4	4,5	4,7	4,9

* Chiffres provisoires

SECTION 1

LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE

Le secteur primaire représentant plus de 52% du Pib, est largement dominé par l'agriculture, l'élevage et la pêche.

1.1 LES PRODUITS DE RENTE

Dans le domaine agricole, les produits de rente, (vanille, girofle et ylang-ylang), ont enregistré des évolutions contrastées ces dernières années.

Depuis 2004, la filière vanille connaît une crise sans précédent, qui continue de peser sur tous les intervenants que sont les producteurs, les préparateurs, les exportateurs et les bailleurs. L'ob-

jectif affiché par les autorités a été de professionnaliser la filière en vue de maintenir la meilleure qualité de la vanille des Comores et la conférer une place de choix sur le marché extérieur.

Dans l'histoire de cette filière, l'acheteur de la vanille, appelé à l'époque « Tadjiri ou le riche », achetait la vanille verte auprès des producteurs et procédait à la préparation de la vanille de qualité, pour le compte des exportateurs. Ces derniers, qui se préfinançaient auprès des établissements bancaires pour chaque campagne de production, disposaient donc d'une influence au niveau de la qualité et de la fixation des prix. Dès le début des années 2000, avec l'accès direct des préparateurs aux crédits bancaires, notamment auprès des Institutions Financières Décentralisées (IFD), ce circuit a été abandonné. Les préparateurs empruntent et financent directement les producteurs et prennent à leur

02



compte la gestion du stock et les charges financières des emprunts réalisés auprès des établissements financiers. La chute brutale de la demande internationale de ce produit a provoqué une forte baisse des prix à l'exportation et a conduit à une accumulation des stocks invendus, entraînant de ce fait une baisse de la production, qui est passée de 200 tonnes dans les années 1990 à 50 tonnes en 2009 et par voie de conséquence, un accroissement des créances impayées de la filière vanille auprès des établissements bancaires et financiers.

En 2009, le prix du Kg de vanille verte a été de 500 FC, niveau le plus bas de la décennie, alors qu'il avait atteint 10.000 FC en fin de campagne 2002 et le Kg de vanille préparée a également évolué à un niveau très bas entre 4.000 et 5.000 FC le Kg contre plus de 90.000 FC en 2003.

Pour faire face à cette conjoncture difficile, des mesures de soutien de la filière ont été engagées en 2009, avec notamment la distribution

de plus de 50.000 lianes aux producteurs de la Grande-Comore, dont 24.000 lianes pour la seule région de Washili, dont les plantations ont été ravagées par un incendie en 2008. Ces mesures restent toutefois insuffisantes pour relancer une production qui demande beaucoup plus de suivi et d'entretiens des lianes.

Le girofle, produit à caractère cyclique, s'inscrit cette année encore dans une phase de production baissière. La production a été évaluée à 1.700 tonnes en 2009 contre 3.000 tonnes en 2008 et 3.500 tonnes en 2007. Cette baisse de la production n'a eu qu'un faible impact sur les prix d'achat aux producteurs, qui ont évolué en moyenne à un peu plus de 800 FC le Kg en 2009 contre 725 FC en 2008.

La culture d'ylang-ylang réalisée essentiellement à Anjouan et dans une moindre surface à la Grande-Comore place les Comores au rang de premier producteur mondial. La fleur parfumée d'Ylang-ylang, arbre connu sous l'appellation scientifique de "Cananga Odorata" est reconnue mondialement pour ses qualités aromatiques, dont l'essence est utilisée comme fixateur par l'industrie de la parfumerie.

L'arbre qui produit les fleurs d'ylang-ylang subit au fil des années des entretiens très particuliers, notamment la suppression des branches gourmandes pour permettre une meilleure floraison et pour maintenir l'arbre à hauteur d'homme, tout en favorisant la croissance des branches en direction du sol et à l'horizontal. La distillation des fleurs d'ylang-ylang produit quatre catégories d'essence, « Extra, Première, deuxième et troisième » dont le prix est fixé suivant la densité de l'essence obtenue, sauf pour la troisième qui est vendue au poids.

PRODUCTION DE RENTE (EN TONNES)

(SOURCES : BRIGADE VANILLE, MAISON DES ÉPICES, ESTIMATIONS BCC)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
Vanille préparée	60	65	75	76	50	50
Girofle	3 200	1 500	2 500	3 500	3 000	1 700
Ylang-ylang	35	50	45	50	49	40
TOTAL	3 295	1 615	2 620	3 626	3 099	1 790

* Chiffres provisoires

La production moyenne avoisinait 60 tonnes à la fin des années 1990. La baisse observée au début des années 2000 avait pour origine l'accumulation de stock d'invendus et le vieillissement des plantations, et s'est traduite par la forte réduction du nombre d'alambics opérationnels, qui sont passés de 150 à moins de 60 au début des années 2000.

Au cours des 5 dernières années, bénéficiant d'une demande extérieure soutenue, cette filière a été relancée. Le développement des infrastructures de distillation, la remise en exploitation de certains vergers et la création d'alambics nouveaux, notamment au nord de la Grande-Comore, a permis de stabiliser la production autour de 50 tonnes. En 2009, les effets de la crise qui a frappé l'économie mondiale, ont modérément impacté la production, estimée à moins de 45 tonnes contre 50 tonnes en 2008, et se sont surtout manifestés par une baisse des prix d'achat aux producteurs et des prix à l'exportation.

1.2 LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

1.2.1 LES CULTURES VIVRIÈRES

L'augmentation et la commercialisation de la production de six produits alimentaires essentiels (banane, manioc, pomme de terre, taro, patate douce, légumineuses) demeure un des objectifs des autorités en charge du secteur agricole. Les actions pour la multiplication semencière pour la pomme de terre et les bananiers ont donné des résultats assez satisfaisants en 2009. Le laboratoire national, avec l'appui de l'Autorité Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole, a produit 10.000 plants de bananiers, plus résistants et plus productifs, en ayant recours à la fécondation in vitro et ex vitro.

Selon l'Institut National de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE), la production nationale de bananes atteindrait 100.000 tonnes en 2009 contre 57.600 tonnes en 1997, période pendant laquelle la production a subi les effets négatifs de la maladie des plants, la sorcozopore noire qui détruisait les bananeraies dans les trois îles, vaincue depuis grâce au combat biologique mené par l'INRAPE.

Dans cette tendance haussière, la production de pommes de terre connaît une forte croissance, notamment à Anjouan, où elle occupe désormais une place prépondérante, en remplacement de la patate douce, avec un rendement de 8,8 tonnes par hectare. La quantité produite, en nette augmentation, atteindrait plus 77 tonnes, dont le surplus périclète dans les magasins de stockage par manque de débouché à l'exportation, notamment dans la région.

Dans le cadre de la coopération régionale, l'UOIERST (Université de l'Océan Indien, de l'Environnement, de la Recherche Scientifique et de la Technologie) a distribué des semences de sorgho et le gouvernorat de Khartoum a fait un don de matériel agricole et des semences d'haricots et d'oignons à l'île de la Grande-Comore.

S'agissant de la culture du riz, la 1ère production locale, estimée à environ 100 tonnes, devrait être disponible au cours du 2ème semestre 2010.

1.2.2 L'ÉLEVAGE

Dans le secteur de l'élevage, le cheptel local a fortement chuté depuis 2005 suite aux maladies parasitaires et virales importées des pays d'Afrique de l'Est et qui ont décimé plus de 80% de l'élevage de la Grande-Comore.



02

Des mesures consistant notamment à créer « un parc pour la quarantaine » et mettre en place « une clinique vétérinaire mobile » sont envisagées pour s'assurer que les animaux importés ne véhiculent pas de maladies, la consommation locale de viande de bœufs et de poulets étant essentiellement d'origine importée.

En 2009, d'autres actions sont retenues par les intervenants du secteur bovin et ont porté sur le renforcement des contrôles vétérinaires, l'accroissement de la production de bovins pour la viande et de vaches laitières. A Anjouan, la technique d'insémination artificielle pour la production bovine a permis d'améliorer la production laitière, avec des vaches produisant en moyenne 15 litres de lait par jour et des bovins de 200 Kg en 3 ans.

Des initiatives récentes tendent à relancer la production de viande de poulet à la Grande-Comore. Ce secteur avicole est toutefois confronté au problème récurrent de l'approvisionnement en provendes

1.2.3 LA PÊCHE

Dans le secteur de la pêche, considéré comme domaine prometteur pour l'avenir de l'économie comorienne, la situation est actuellement caractérisée par des techniques artisanales de pêche à la ligne sur des pirogues et embarcations, au nombre de 3.700 environs et dont 1.200

seulement seraient motorisées. Pour une capacité potentielle de 33 000 tonnes par an, 15 000 tonnes seulement constituent la prise locale, soit 45% de la capacité de production annuelle.

Dans le cadre de l'accord de pêche signé avec l'Union Européenne pour la période de janvier 2005 à fin décembre 2011, 37 bateaux de l'Union européenne, essentiellement d'Espagne, du Portugal, de France et d'Italie pêchent dans les eaux comoriennes. L'Union des Comores reçoit une contrepartie financière, dont une partie est affectée à appuyer la Direction Nationale des Ressources Halieutiques (DNRH) pour les actions de développement de la pêche, axées sur les objectifs de son plan d'action 2005-2010 :

- le renforcement du cadre institutionnel : en particulier, l'adoption d'une loi sur la Pêche en août 2007 et la mise en place du Centre National de Contrôle et de Surveillance de la Pêche (CNCSP), qui, en étroite collaboration avec les pays de la sous-région, réalise des missions qui ont permis de verbaliser les bateaux en infraction. Par ailleurs, 15 balises sont désormais fonctionnelles, et 80% de la flottille motorisée a été immatriculée ;
- le développement de la production et de la professionnalisation de la pêche : en prévision de la création d'une Société Nationale de la Pêche, les activités de l'école de pêche d'Anjouan ont été réactivées et les étudiants de cette école ont bénéficié de formations à l'extérieur, notamment à Madagascar et au Koweït. La DNRH poursuit, par ailleurs, une politique d'encadrement des universitaires dans le cadre de projets de recherche dans le secteur de la pêche ;
- l'amélioration de la valorisation des captures : la DNRH a accompagné la mise en place, dans les différentes régions, de poissonneries, de chambres froides, de chambres isothermes ou de fabriques à glace et mis à disposition, au niveau de chaque île, d'un camion frigorifique. Elle a procédé à des formations en technique de conservation et de transformation des produits halieutiques, notamment le séchage et le fumage.



Par ailleurs, les Comores participent au projet régional CPS001 (Commission de Pêche du Sud-Ouest de l'Océan Indien) qui regroupe neuf pays (Afrique du Sud, Comores, Kenya, La Réunion,

Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et Tanzanie) visant à la constitution d'une base de données qui permettra une exploitation durable des ressources disponibles.

SECTION 2

L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LES TRAVAUX PUBLICS

2.1 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

Le secteur secondaire demeure encore embryonnaire, et ne représente que 11,3% du Pib. Il est dominé par de petites et moyennes entreprises, dont l'activité repose essentiellement sur la transformation des produits agricoles de rente, la menuiserie et les métiers du BTP.

Ce secteur enregistre deux entreprises publiques à caractère industriel qui produisent l'eau et l'électricité (la MAMWE) et des médicaments (la PNAC).

Dans la branche « électricité », après la crise énergétique observée en 2008, à la suite de l'explosion d'un groupe électrogène réduisant à 4 mégawatts la capacité de production à la Grande-Comore, une nouvelle centrale d'une capacité de 6 mégawatts a été installée dans la

capitale. Deux autres groupes électrogènes d'une puissance moyenne de 1 mégawatt chacun ont été installés à Anjouan et à Mohéli, augmentant la capacité de production nationale et réduisant la fréquence des délestages observés en 2008.

L'essentiel des investissements réalisés par la MAMWE sont consacrés à la révision et à l'achat de pièces pour les groupes.

La Pharmacie Nationale Autonome des Comores (PNAC) est un établissement public autonome à but non lucratif, produisant des médicaments génériques à bas prix, fabriqués sur la base de matières premières importées.

En 2009, la société a amélioré son chiffre d'affaires de près de 18%, s'établissant à 762 millions FC contre 648 millions FC en 2008.

Cette évolution masque, toutefois, la baisse de la vente des produits fabriqués localement, qui n'ont rapporté que 43,6 millions FC contre 61,6 millions FC en 2008. La production locale, qui représentait encore 20% des ventes il y a quelques années, voit sa part diminuer

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU (SOURCES : MA-MWE)

	2007	2008	2009	2007	2008	2009
ÉLECTRICITÉ	NOMBRE D'ABONNÉS			PRODUCTION (GWH)		
Grande-Comore	26 867	31 235	33 968	34,843	33,000	32,000
Anjouan*	11 164	NC	NC	10,5	NC	NC
Mohéli	2 130	NC	NC	1,467	NC	NC
Total	40 399	31 235	31 235	46,8	33,0	32,0
EAU	NOMBRE D'ABONNÉS			PRODUCTION (MILLIONS DE M³)		
Grande-Comores **	8 403	3 095	3 358	3,8	3,2	3,4

* Source EDA (Électricité d'Anjouan) ** La seule île possédant un réseau de distribution d'eau potable

02



régulièrement pour s'établir à 5,7% cette année après 9,5% en 2008, en liaison avec la réduction du nombre des médicaments produits localement. En effet, pour cause de vétusté des installations, l'établissement a stoppé la production de 11 produits, ramenant à 26, le nombre de produits fabriqués localement.

Sur le plan organisationnel, l'établissement dispose d'un centre de production et de trois dépôts régionaux et emploie 107 agents.

2.2 LES TRAVAUX PUBLICS

La Direction Nationale de l'Équipement et l'Aménagement du Territoire (DNEAT) est la structure en charge des travaux publics. Elle est constituée par :

- la Direction des Travaux Publics et du Bâtiment ;
- la Direction de la Réglementation, de la Sécurité et de la Circulation Routière ;
- la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- le Laboratoire National des Travaux Publics et Bâtiments.

Il a été créé, au sein de la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, une agence Nationale pour l'Habitat, dont la mission est de conduire la politique d'accès au logement pour les personnes à faibles revenus.

En 2009, la DNEAT a engagé pour 2,3 milliards FC de dépenses :

- des chantiers routiers relatifs à l'aménagement et à la réhabilitation des infrastructures endommagées par les cyclones Gafilo et Elita dans les trois îles,
- des travaux de dragage du port de Mustamudu,
- des travaux de dragage partiel du port de Moroni,
- des travaux d'urgence de rétablissement du réseau routier dans le sud de Ngazidja après les fortes pluies de mars 2009,
- des travaux de construction de 4 salles de classe, de 2 salles de laboratoire et d'un amphithéâtre de 200 places à l'Université des Comores,
- l'organisation du Forum International sur l'Habitat.



Le secteur bénéficie d'un financement du 10ème Fed à hauteur de 27 millions d'euros. Des promesses de financement ont été annoncées lors des Conférences de Koweït (février 2010) et de

Doha (mars 2010). Par ailleurs, les travaux d'aménagement et de réfection des voiries de Moroni, désignée Capitale Culturelle du Monde Islamique en 2010, se sont poursuivis.

SECTION 3

LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire représente 36% du Pib, dominé par les activités de commerce. Le transport aérien s'est renforcé en 2009 avec l'arrivée d'un nouvel opérateur permettant d'augmenter le nombre de vols hebdomadaires à l'aéroport international de Moroni-Hahaya.

En dépit de l'amélioration du transport aérien, les flux des arrivées sur le territoire national, fournis par la Direction Nationale du Tourisme, affichent un net recul de près de 23%, en relation avec le crash aérien qui s'est produit au tout début des vacances scolaires, période de fortes

affluences, et qui s'est traduite par l'arrêt provisoire des vols de la compagnie Yemenia touchée dans ce drame.

Le tourisme est un domaine encore sous exploité, eu égard aux potentialités naturelles que présente le pays.

A la fin de l'année 2008, le secteur a enregistré la réouverture de l'hôtel Itsandra Beach, entièrement rénové.

Avec une capacité d'accueil estimée à moins de 500 lits, l'offre est limitée à quelques établissements répondants à des normes d'accueil et de confort internationales et dont le taux d'occupation annuelle est inférieur à 40%.



02

**ARRIVÉES AUX FRONTIÈRES
SELON LE MOTIF**(SOURCE : DIRECTION NATIONALE
DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE)

MOTIF	2008	2009
Loisirs	2 800	2 612
Affaires	4 194	2 963
Visites Familiales	6 297	4 478
Autres	1 462	1 343
Total	14 753	11 396

Considéré parmi les axes prioritaires du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), les investissements prévus dans le domaine du tourisme sont d'origines étrangères, avec un objectif de porter la capacité hôtelière à 2.000 lits et de créer 2.500 emplois directs à l'horizon 2014, en exploitant les importants atouts du secteur, 45 sites d'intérêts touristiques ayant déjà été recensés.

Au niveau des télécommunications, la société nationale Comores Télécom, a engagé un processus de décentralisation de ses installations et activités. Elle a installé 12 centraux techniques et ouvert des agences commerciales dans presque toutes les régions, tout en ouvrant

ses services à l'international, notamment avec les opérateurs ONLY et SFR.

Au 31 décembre 2009, les statistiques disponibles affichent :

- 122.131 abonnés pour le mobile,
- 30.776 abonnés pour le fixe,
- 1.212 abonnés internet,
- 425 publiphones,
- 21 sites CDMA,
- 35 centraux téléphoniques.

Le secteur bénéficie depuis juillet 2010, du raccordement avec la fibre optique, qui relie 26 pays de l'Afrique avec l'Europe, et permet la connexion des Comores avec le haut débit.

Dans cette dynamique, les Comores se sont engagés dans un nouveau projet d'interconnexion entre les îles de l'Océan Indien, (Maurice, Madagascar, Seychelles et La réunion).

Par ailleurs, au mois de mai 2009, un cadre Juridique réglementant les technologies de l'information et de la communication a été adopté et un organe de régulation chargé de veiller à l'application de la loi sur les TIC (Technologies de l'information et de la communication) a été mis en place.



03

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS



SECTION 1

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

- 1.1 LES EXPORTATIONS**
- 1.2 LES IMPORTATIONS**
- 1.3 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE
DES ÉCHANGES**

SECTION 2

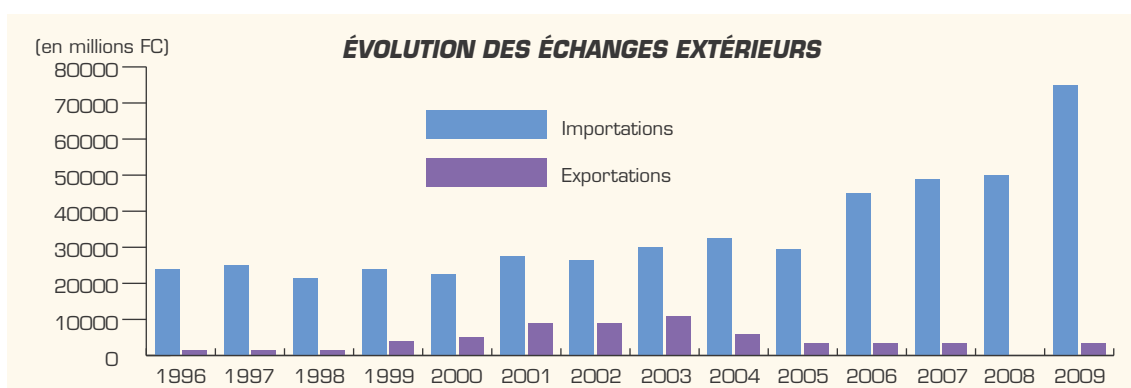
LA BALANCE DES PAIEMENTS

- 2.1 LE COMPTE
DES TRANSACTIONS
COURANTES**
 - 2.1.1 BIENS
 - 2.1.2 SERVICES
 - 2.1.3 REVENUS
 - 2.1.4 TRANSFERTS COURANTS
- 2.2 LE COMPTE DE CAPITAL
ET D'OPÉRATIONS
FINANCIÈRES**
 - 2.2.1 COMPTE DE CAPITAL
 - 2.2.2 COMPTE DES OPÉRATIONS
FINANCIÈRES



03

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS



SECTION 1

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les données provisoires fournies par la Direction des douanes, complétées par les enquêtes de la Banque Centrale, font ressortir un accroissement de 93% de la valeur des exportations et de 24% de la valeur des importations. En termes de volume, les exportations ont augmenté de 152% et les importations de 49%. Le déficit commer-

cial, en données douanières FOB, s'est contracté de 2,8%, s'établissant à 54,4 milliards FC contre 56 milliards FC en 2008. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré, passant de 3,6% en 2008 à 5,7% en 2009.

1.1 LES EXPORTATIONS

La valeur des exportations s'est établie à 4,2 milliards FC contre 2,2 milliards FC en 2008,

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES COMORES DE 2007 À 2009

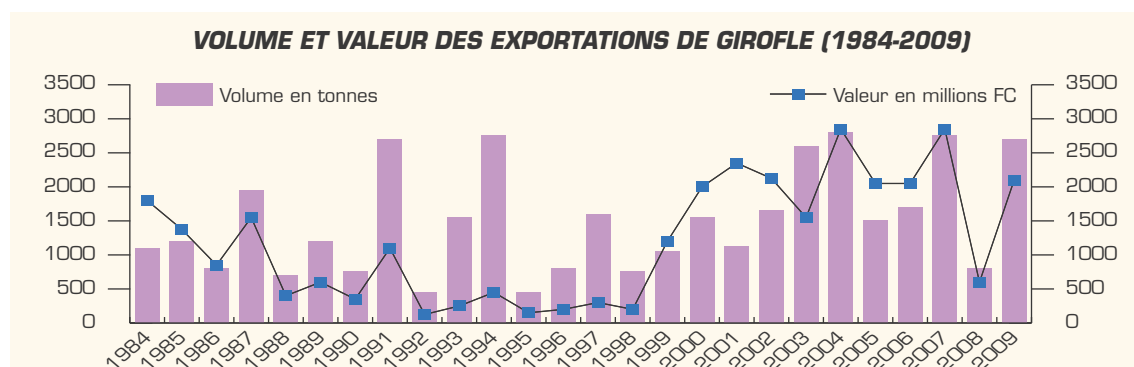
(SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES)

PRODUITS	QUANTITÉS (TONNES)			VALEURS FOB (MILLIONS FC)			VAR (VAL) 09/08 EN %
	2007	2008	2009*	2007	2008	2009*	
Vanille	64	35	66	1 222	654	645	- 1
Girofle	2 722	849	2 683	2 866	615	2 154	+ 250
Ylang-ylang	31	48	44	711	815	762	- 7
Autres essences	0,1	0,1	0,1	54	33	26	- 20
Autres produits	687	941	1 938	60	74	643	+ 768
TOTAL	3 504	1 875	4 730	4 912	2 190	4 230	+ 93

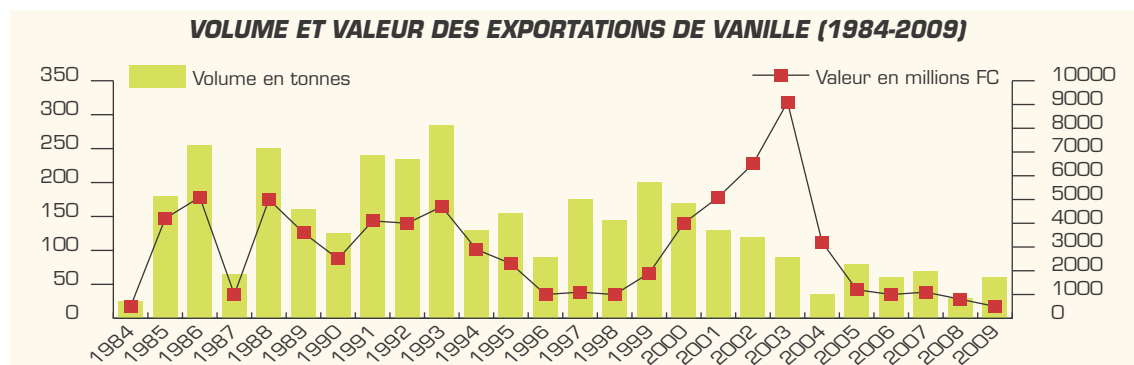
* Chiffres provisoires, estimations BCC

03

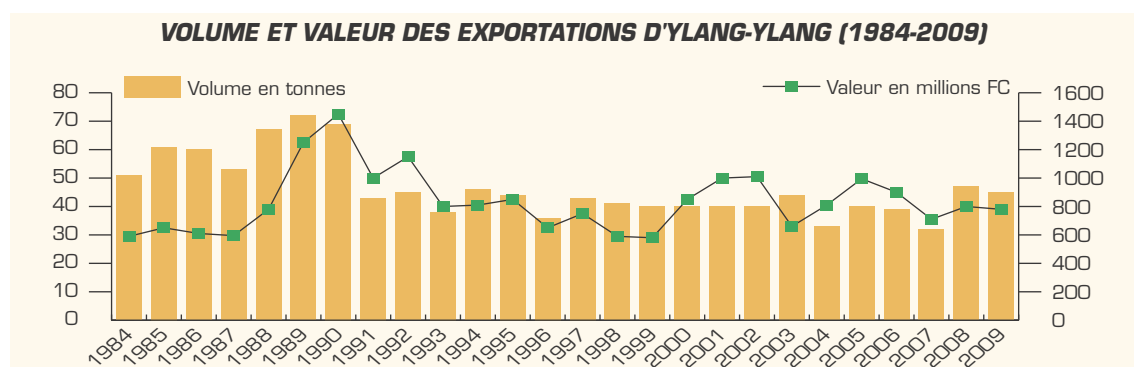
soit une augmentation de 93%, résultant de la hausse des exportations de girofle qui retrouvent le niveau habituel après une année 2008 en forte baisse. En effet, le produit s'est relevé de la situation difficile observée en 2008, en enregistrant une valeur de l'ordre de 2,2 milliards FC contre 615 millions FC en 2008, en liaison avec l'apurement des stocks constitués en 2008.



Les quantités exportées de vanille ont augmenté de 85%, passant de 35 à 66 tonnes, alors que leur part, en termes de recettes, est restée relativement stable, ne rapportant que 645 millions FC contre 654 millions FC en 2008, du fait de la baisse prononcée du cours de ce produit, évalué à une moyenne de 20 euros le kilo contre 37,5 euros l'année précédente.



Les ventes d'essences d'ylang-ylang ont diminué de 7%, s'établissant à 762 millions FC contre 815 millions FC en 2008, en raison de la baisse de près de 10% des quantités exportées.



03

1.2 LES IMPORTATIONS

Soutenue par un taux de change favorable de l'Euro par rapport au dollar, les importations ont augmenté de 24% en valeur et 49% en quantité.

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS DES COMORES DE 2007 À 2009

(SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES)

PRODUITS	QUANTITÉS (TONNES)			VALEURS CAF (MILLIONS FC)			VAR (VAL) 09/08 EN %
	2007	2008	2009 *	2007	2008	2009 *	
Riz	38 281	21 840	38 362	5 871	5 756	8 297	+ 44
Viande, poisson	5 116	5 808	8 199	3 359	3 799	3 821	+ 01
Farine	5 204	5 452	8 393	939	1 250	1 634	+ 31
Sucre	4 026	3 646	6 713	950	746	1 443	+ 93
Produits laitiers	1 489	1 592	2 658	902	1 155	1 611	+ 39
Produits pharmac.	204	201	279	549	625	672	+ 08
Tissus confection	898	957	1 502	751	501	684	+ 37
Produits pétroliers	35 837	36 460	44 851	10 649	12 505	12 356	- 01
Ciment	41 508	63 529	120 846	2 432	3 264	5 840	+ 79
Véhicules	2 540	3 440	5 035	2 989	6 000	7 014	+ 17
Fer, fonte, acier	3 167	4 957	9 580	1 133	1 856	3 332	+ 79
Autres produits	26 679	68 112	75 808	19 191	22 865	27 829	+ 22
TOTAL	164 949	215 993	322 225	49 716	60 323	74 532	+ 24

* Chiffres provisoires, estimations BCC

Le riz a enregistré une hausse en valeur et en quantité, en rapport avec la dérogation accordée au secteur privé d'importer du riz ordinaire, auparavant monopole d'Etat. Les quantités importées se sont élevées à 38.362 tonnes contre 21.840 tonnes en 2008, pour des valeurs respectives de 8,3 milliards FC et de 5,8 milliards FC, portant à 11,7% la part de ce produit dans le total des importations en 2009 contre 9,6% en 2008. Les autres produits alimentaires ont suivi la même tendance, enregistrant une hausse de 22,5% en 2009.

Les quantités de produits pétroliers importées sont passées de 36.460 tonnes à 44.851 tonnes, en hausse de 23% par rapport à l'année 2008. En dépit de l'augmentation des quantités importées, la valeur s'est stabilisée à 12,4 milliards FC, la baisse des tensions sur le cours du baril au niveau international expliquant cette évolution.

Les importations de ciment et de matériaux de construction ont fortement augmenté en quantité et en valeur (+79%), s'établissant à 5,8 milliards FC en 2009 contre 3,3 milliards FC en 2008. Cette évolution est expliquée par la reprise de

l'activité du secteur des BTP et l'entrée de nouveaux opérateurs sur ce marché. L'ouverture de ce marché à la concurrence combinée à la baisse des taxes douanières (17% sur la valeur CAF au lieu de 19%) ont concouru à la baisse des prix de ces produits. Les importations de véhicules ont atteint une valeur de 7 milliards FC contre 6 milliards FC en 2008.

1.3 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES

Malgré un contexte de crise économique mondiale, les exportations comoriennes en fort regain, se sont orientées davantage vers l'Europe qui reçoit plus de 56% du total des exportations des Comores. Des pays comme la France et l'Allemagne sont de grands demandeurs d'essences d'ylang-ylang, produit qui entre dans la composition de nombreux parfums.

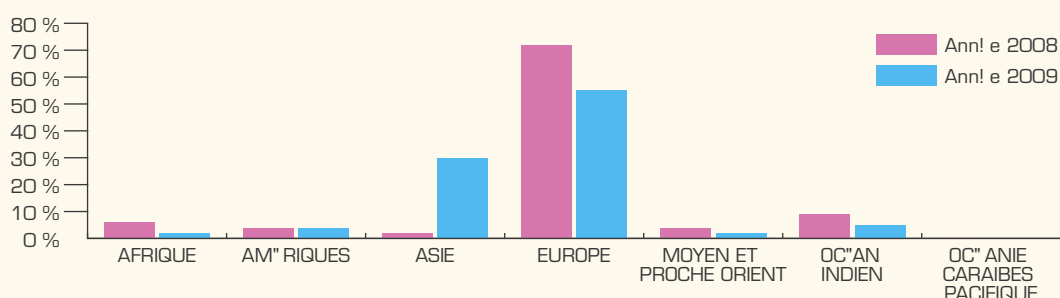
La 2^e place est désormais occupée par l'Asie, avec plus de 30% des parts de marché, en liaison avec la bonne tenue des expéditions de Girofle. Les exportations à destination des Etats-Unis,

03

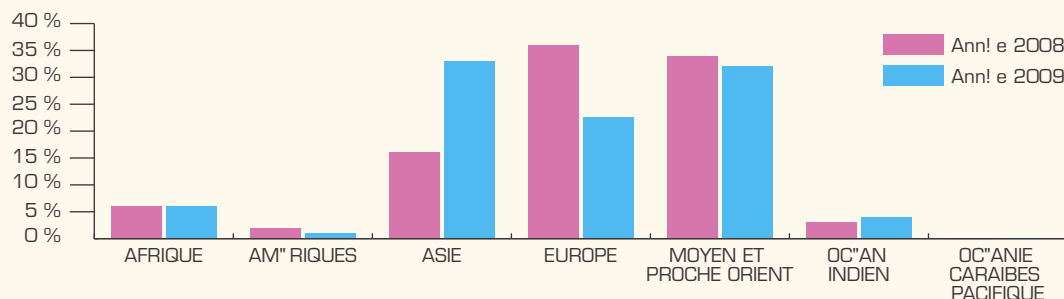
principal acheteur de la vanille comorienne, sont restées stables à 3,6% contre 3,7% en 2008, en liaison avec la crise qui touche ce secteur. Les exportations vers Madagascar et la Tanzanie représentent respectivement 7,7% et 4,2%, constituées essentiellement de réexportations de véhicules usés. En revanche, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar a provoqué un véritable changement dans l'origine des importa-

tions, l'Asie devenant le 1er fournisseur avec 34% de parts de marché contre 16% l'année dernière. L'Europe, longtemps principal fournisseur, se retrouve reléguée à la 3^e place avec 23%, devancée par le bloc du Moyen et Proche Orient (32%), dominé par les Emirats Arabes Unis. La part de l'Afrique et des îles de l'Océan Indien est restée relativement stable, à 10,8% contre 11% en 2008, démontrant la faible intégration régionale.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS



SECTION 2

LA BALANCE DES PAIEMENTS

Depuis l'exercice 2003, la balance des paiements est élaborée selon la méthodologie du 5^{ème} manuel du FMI.

Les chiffres provisoires sur la balance des paiements font apparaître une amélioration du déficit du solde des transactions courantes, qui s'est établi à 18,4 milliards FC contre 23,2 milliards FC en 2008, représentant 10% du Pib nominal

contre 13,3% en 2008. Cette amélioration du solde du compte courant est expliquée par la consolidation du solde positif des transferts courants et, dans une moindre mesure, la réduction des déficits des échanges sur les biens et les revenus, dont l'impact a été atténué par la dégradation du solde négatif des services.

Le compte des capitaux s'est contracté de 34,7%, en relation avec la baisse de 31,5% des financements extérieurs des projets de développement et avec l'accroissement de plus de 11,7 milliards FC des avoirs extérieurs bruts.

03

2.1 LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES**2.1.1 BIENS**

Les échanges de biens se subdivisent en cinq postes, les Marchandises générales, les Biens importés ou exportés pour transformation, les Réparations de biens, les Achats de biens dans les ports par les transporteurs et l'Or non monétaire.

Les échanges de marchandises, en données douanières FOB, dégageraient un déficit de 54,4 milliards FC en 2009, représentant 29,5% du Pib contre 32% en 2008.

Cette amélioration de près de 3% est imputable à l'augmentation de la valeur des exportations. En effet, les exportations totales de biens, incluant les ventes d'hydrocarbures aux compagnies de navigation aérienne et maritime étrangères, affichent une valeur de 5,6 milliards FC, en amélioration de 83,4% par rapport à 2008.

Les importations ont, en revanche enregistré une légère hausse de 1,6%, s'établissant à 60 milliards FC contre 59,1 milliards FC l'année précédente, traduisant à la fois, la baisse des fortes tensions inflationnistes qui étaient observées sur les marchés internationaux, et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

2.1.2 SERVICES

Les échanges de services regroupent les Transports, les Voyages, les Services de communication, les Services de construction, les Services d'assurance, les Services financiers (autres qu'assurances), les Services informatiques et d'information, les Redevances et droits de licence, les autres services aux entreprises, les Services personnels, culturels et récréatifs, et les Services fournis ou reçus par les administrations publiques.

Influencé par les coûts des assurances et du fret et par la contraction des recettes tirées du poste « Voyages », le déficit des services s'est fortement creusé, s'établissant à près de 10 milliards FC contre un déficit de 4,6 milliards FC en 2008.

Le poste « Transports » a enregistré une aggravation de plus de 18% du déficit, en liaison d'une part, avec l'augmentation du coût du fret, lié à l'accroissement de la valeur des importations et d'autre part, avec la baisse des recettes, suite à la suspension pendant tout le 2nd semestre des vols de la compagnie Yéménia.

Le poste « Voyages » a enregistré une baisse de 29,7% de son solde positif, en liaison avec la chute des entrées, le crash du vol Yéménia ayant contribué à cette évolution. Les dépenses ont progressé de 18,4%, portées par les frais de mission à l'étranger et les soutiens financiers familiaux aux étudiants comoriens résidents à l'étranger.

Les « Services de communication », après avoir enregistré une baisse en 2008, affichent une hausse de 11,4%, le solde s'établissant à 5,1 milliards FC contre 4,9 milliards FC en 2008.

La stabilité observée au niveau des « Services fournis ou reçus par les administrations publiques » masque toutefois des évolutions bien prononcées, les dépenses des organismes diplomatiques et internationaux installés aux Comores augmentant de 7,1% et celles de l'Etat comorien pour le fonctionnement de ses ambassades à l'étranger de 26,9%.

2.1.3 REVENUS

Les revenus se subdivisent en deux postes, les Rémunérations des salariés et les Revenus des investissements.

Aux Comores, seule la rubrique « Revenus des Investissements » est renseignée. Le solde du poste, qui a été débiteur de 965 millions FC en 2008, s'est fortement amélioré, s'établissant à un niveau de quasi-équilibre de -4 millions FC. Cette évolution s'explique par le tassement des flux débiteurs de près de 60%, en liaison avec la baisse du service de la dette extérieure, qui s'est établi à 453,1 millions FC contre 1.487,4 millions FC en 2008. Les flux créditeurs ont enregistré une baisse de 39,4%, ne rapportant que 1,1 milliard FC contre 1,9 milliard FC en 2008, en liaison avec la baisse des taux d'intérêts sur les marchés internationaux.

03

BALANCE DES PAIEMENTS DES COMORES (EN MILLIONS FC) (SOURCE : BCC)			
	2007	2008	2009 *
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	- 11 655	- 23 161	- 18 411
Biens	- 40 039	- 56 009	- 54 428
Crédit	5 929	3 063	5 618
Débit	- 45 968	- 59 072	- 60 045
Services	- 3 392	- 4 562	- 9 947
Crédit	19 707	22 118	20 806
Débit	- 23 099	- 26 680	- 30 753
Revenus	598	- 965	- 4
Crédit	1 911	1 863	1 130
Débit	- 1 313	- 2 828	- 1 134
Transferts courants	31 178	38 575	45 967
Crédit	39 956	50 005	57 073
Débit	- 8 778	- 11 630	- 11 105
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	10 330	24 885	13 453
Compte de Capital	23 044	16 397	10 707
Crédit	23 047	16 586	10 771
Débit	- 3	- 169	- 64
Transferts de capital	22 883	15 729	10 771
Crédit	22 883	15 729	10 771
Débit	0	0	0
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	161	668	- 64
Crédit	164	837	0
Débit	- 3	- 169	- 64
COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 12 715	8 487	2 745
Investissements directs	2 761	1 556	4 882
À l'étranger (par des résidents)	0	0	0
Dans l'économie déclarante (par des non-résidents)	2 761	1 545	4 882
Investissements de portefeuille	- 10	- 10	- 17
Avoirs	- 10	- 10	- 17
Engagements	0	0	0
Autres investissements	-10 625	6 938	9 621
Avoirs	502	2 890	1 771
Engagements	- 11 127	4 048	7 850
Avoirs de réserve	- 4 841	3	- 11 741
Or monétaire	- 22	- 17	- 44
Droits de tirages spéciaux	2	2	- 3 571
Position de réserve au FMI	18	- 9	5
Devises étrangères	- 4 833	44	- 8 101
Autres créances	- 6	- 17	- 30
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	1 325	- 1 724	4 959

* Chiffres provisoires

03

2.1.4 TRANSFERTS COURANTS

Constituant le premier poste de ressources du compte des transactions courantes, les transferts courants enregistrent notamment l'apport en capitaux des comoriens non-résidents transitant par le système financier et ceux échangés directement auprès des guichets des banques et des établissements financiers.

Comme observés lors des années précédentes, les transferts courants se sont consolidés cette année de 19,8%, portant le solde net à près de 46 milliards FC contre 38,4 milliards FC en 2008. Leur part dans le Pib est passé de 22% à 24,9%, entre 2008 et 2009.

Les transferts publics nets ont plus que doublé, s'élevant à 11,4 milliards FC contre 5,4 milliards FC en 2008, en relation avec l'accroissement des aides budgétaires et des dépenses d'assistance technique. Les transferts privés, dans la tendance des années précédentes, se sont consolidés de 5,1%, bénéficiant à la fois d'une hausse de 2,5% des flux créditeurs et d'une baisse de 4,7% des flux débiteurs.

2.2 LE COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

2.2.1 COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital se subdivise en Transferts de capital et en Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits.

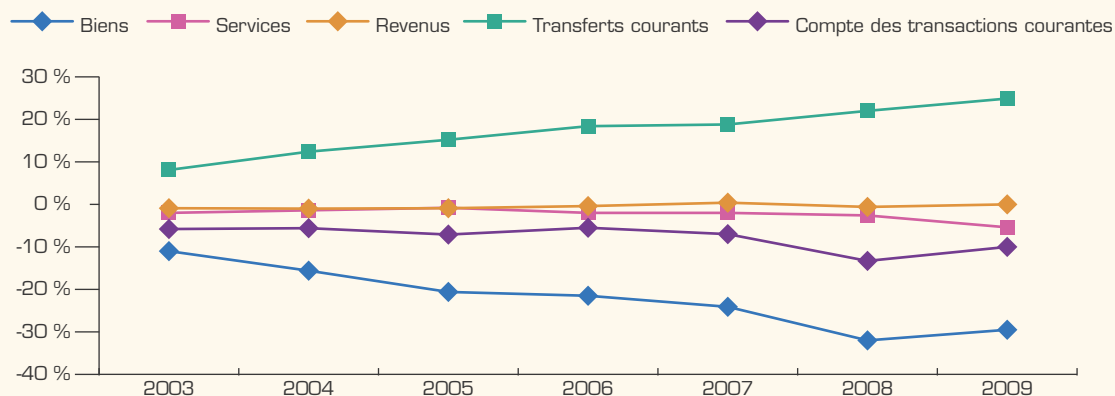
Le compte de capital a enregistré une baisse de 34,7%, en liaison avec la baisse des financements étrangers des projets de développement, qui se sont établis à 10,8 milliards FC après 15,7 milliards FC en 2008. Les acquisitions et cessions d'actifs sont restées très peu significatifs, ne matérialisant que les ventes d'équipements et d'immeubles par les ambassades et autres organisations internationales implantées en Union des Comores.

2.2.2 COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le compte financier regroupe les Investissements directs, les Investissements de portefeuille, les Produits financiers dérivés, les Autres investissements et les Avoirs de réserve.

Par rapport à 2008, le compte financier a enregistré une forte baisse de 67,7%, son excédent passant de 8,5 milliards FC à 2,7 milliards FC. Cette situation traduit des évolutions bien prononcées. Les investissements directs dans le secteur bancaire et les autres investissements se sont inscrits en hausse, avec des valeurs respectives de 4,9 milliards FC et 9,6 milliards FC contre 1,6 milliard FC et 6,9 milliards FC en 2008. Les avoirs de réserves ont enregistré une forte amélioration de plus de 11,7 milliards FC, en rapport avec les mouvements créditeurs, notamment les concours financiers au bénéfice de l'Etat, les concours du FMI et des achats de devises par le système bancaire, en dépit du maintien à un niveau élevé des mouvements débiteurs en règlement des importations notamment.

ÉVOLUTION DU COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES ET DE SES COMPOSANTES



04

LA SITUATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE



SECTION 1

LES FINANCES PUBLIQUES

- 1.1 L'EXÉCUTION DU BUDGET 2009*
- 1.2 LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT
ET DES ADMINISTRATIONS
PUBLIQUES*
- 1.3 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'ANNÉE 2010*

SECTION 2

LA SITUATION MONÉTAIRE

- 2.1 LA MASSE MONÉTAIRE*
- 2.2 LES CONTREPARTIES
DE LA MASSE MONÉTAIRE*

SECTION 3

LE SYSTÈME BANCAIRE

- 3.1 STRUCTURE DU SYSTÈME
BANCAIRE*
- 3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ
DU SYSTÈME BANCAIRE*
- 3.3 LA SUPERVISION BANCAIRE*
- 3.4 LES CONDITIONS BANCAIRES*



04

LA SITUATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE

SECTION 1

LES FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée au cours de l'année 2009 par la mise en place des programmes économiques et financiers avec le FMI et la reprise des relations avec BAD, après près d'une quinzaine d'années de gel. Des avancées importantes ont été réalisées avec la signature du programme FRPC en septembre 2009 et la décision prise par le Club de Paris au mois de novembre 2009 de réduire de 80% le service de la dette comorienne.

1.1 L'EXÉCUTION DU BUDGET 2009

La Loi de finances pour l'exercice budgétaire 2009 a arrêté les prévisions de recettes intérieures à 26 milliards FC, réparties entre les différentes entités de l'Union des Comores conformément aux quotes-parts suivantes :

■ Union:	37,5%
■ Ngazidja:	27,4%
■ Anjouan:	25,7%
■ Mohéli:	9,4%

RECETTES ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES COURANTES (EN MILLIONS FC)

(SOURCES : MINISTÈRE DES FINANCES, FMI)

	2007	2008	2009 *
RECETTES FISCALES	16 678	18 288	20 515
Dont : Impôts sur les revenus et les bénéfices	4 555	4 159	4 339
TC et assimilées	2 592	2 631	3 405
Commerce international	5 984	9 169	9 648
RECETTES NON FISCALES	4 482	5 091	5 887
TOTAL DES RECETTES	21 160	23 379	26 402
Traitements et salaires	15 392	15 690	17 246
Biens et services	5 122	8 122	7 647
Transferts	3 382	2 678	5 087
Intérêts de la dette	778	1 217	1 086
Autres dépenses courantes	2 624	2 092	3 543
TOTAL DES DÉPENSES	27 298	29 799	34 609

* Chiffres provisoires

Le budget 2009 a été exécuté comme suit :

- une progression de 12,9% des recettes intérieures, s'élevant à 26,4 milliards FC (14,4% du Pib) contre 23,4 milliards FC en 2008 (13,4% du Pib). Les recettes fiscales, soutenues par l'amélioration des recettes douanières, se sont accrues de 12,2% et les recettes non fiscales de 15,6%, en relation avec la mobilisation des ressources au titre du programme de citoyenneté économique ;
- une hausse des dépenses courantes primaires de 10,9%, qui s'élèvent à 26,5 milliards FC (14,4% du Pib) contre 23,9 milliards FC en 2008 (13,7% du Pib). Cette évolution a surtout concerné la masse salariale qui a progressé de 10%. Les dépenses de l'Etat ont été affectées également par la prise en charge de certaines dépenses nées de l'accident du crash aérien de juin 2009 et de la liaison des Comores au câble sous-régional de communication par fibre optique.

Le taux d'endettement public s'est amélioré, revenant de 67,5% du Pib en 2008 à 62,5% en 2009, grâce aux paiements réguliers des échéances sur la dette extérieure et de l'apurement des arriérés de la BAD que les Comores ont bénéficié suite à la conférence des bailleurs de fonds organisée à Paris en décembre 2007. Des tensions de trésorerie ont été toutefois observées et se sont traduites par des accumulations d'arriérés intérieurs évalués à 10,3 milliards FC.

Des avancées importantes ont été réalisées au niveau de la dette extérieure, avec la signature du programme FRPC en septembre 2009, ouvrant la porte à l'initiative PPTE.

En novembre 2009, les Comores ont bénéficié d'un accord de restructuration de sa dette vis-à-vis des créanciers membres du Club de Paris, obtenant une réduction de 80% du service dû pendant la période mi-2009-mi-2012, susceptible d'être portée à 90% lorsque le pays aura atteint le point de décision de l'Initiative PPTE.

L'Union des Comores a obtenu, de la part des créanciers non membres du Club de Paris, le report du règlement d'arriérés extérieurs pour un montant équivalent à 29,9 millions de dollars EU à fin 2009 et à 0,2 million de dollars EU au titre de 2010, en attendant la résolution globale de la situation de la dette extérieure du pays dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée et à des termes comparables à ceux convenus avec les créanciers du Club de Paris.

En mars 2010, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé l'éligibilité de l'Union des Comores à l'initiative PPTE renforcée, sa dette extérieure demeurant insoutenable, représentant l'équivalent de 331% des exportations de biens (en valeur actuelle nette) à fin 2009.

La conclusion favorable de la 1ère revue du programme avec le FMI a permis aux Comores d'accéder au point de décision le 30 juin 2010.

1.2 LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DE L'ETAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

L'ensemble des opérations financières de l'Etat (Administration Centrale) et des Institutions Publiques (Gouvernorats, Fonds Routier, Caisse de Retraite) sont représentées dans le tableau ci-après. Ces opérations budgétisées ou non, incluent celles concernant la dette extérieure ainsi que celles des assistances techniques, financières et matérielles reçues sous forme de dons ou de prêts.

Les principaux soldes budgétaires ont enregistré des améliorations. Le solde global hors dons affiche un déficit de plus de 17 milliards FC, représentant 9,3% du Pib contre 13,1% en 2008.

En incluant les dons, ce solde ressort positif à 0,8% du Pib contre des déficits de 2,5% en 2008 et 3,2% en 2007, en relation avec l'augmentation des concours extérieurs que l'Etat a bénéficié en 2008 et 2009, atteignant plus de 18 milliards FC. Le solde primaire affiche un déficit de 3,4% contre 3,5% en 2008.

04

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT
ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (EN MILLION FC)**

(SOURCES : MINISTÈRE DES FINANCES, BCC, FMI)

RUBRIQUES	2007	2008	2009 *
RECETTES TOTALES (DONS INCLUS)	32 578	41 965	44 915
RECETTES INTÉRIEURES	21 160	23 379	26 402
Recettes fiscales	16 678	18 288	20 515
Recettes non fiscales	4 482	5 091	5 887
Recettes exceptionnelles	-	-	-
DONS EXTÉRIEURS	11 418	18 586	18 514
Aides (budgétaire et non budgétaire)	2 125	2 857	7 743
Financement de projet (y compris assist. tech., autres dons)	9 293	15 729	10 771
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	37 961	46 283	43 879
DÉPENSES COURANTES	27 298	29 799	34 609
Dépenses courantes primaires	23 896	26 490	29 880
Personnel	15 392	15 690	17 246
Biens et services	5 122	8 122	7 647
Transferts	3 382	2 678	5 087
Intérêts sur la dette (intér. et extér.)	778	1 127	1 086
(Dont extérieure)	(610)	(976)	(731)
Autres dépenses (y.c assist. tech. hors projet)	2 624	2 092	3 543
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
DÉPENSES EN CAPITAL	10 663	16 484	8 851
Financées/ressources intér. (budgétaires)	1 226	1 759	1 563
Financées/ressources ext. (dons, emprunts)	8 059	14 725	7 238
Financées/fonds de contrepartie	1 378	-	50
PRÊTS NETS	-	-	419
SOLDE PRIMAIRE (HORS DONS)	- 3 962	- 4 870	- 5 142
SOLDE GLOBAL BASE ENGAGEMENT (DONS INCLUS)	- 5 383	- 4 318	1 036
Dons exclus	- 16 801	- 22 904	- 17 059
ARRIÉRÉS	4 592	3 177	586
Intérêt sur dette extérieure	118	511	- 278
Sur dette intérieure	4 474	2 666	864
REPAIEMENT D'ARRIÉRÉS	-	-	-
SOLDE GLOBAL (BASE CAISSE)	- 791	- 1 141	1 622
Dons exclus	- 12 209	- 19 727	- 16 892
FINANCEMENT	499	1 635	- 1 548
EXTÉRIEUR (NET)	- 226	130	- 2 670
Tirages sur prêts	1 391	1 088	18
Amortissement de la dette	- 2 055	- 2 248	- 2 028
Financement exceptionnel	-	-	-
Dette Extérieure Discussions en cours	-	-	602
Variation des arriérés (en principal)	438	1 290	- 1 254
INTÉRIEUR (BANCAIRE ET NON BANCAIRE)	725	1 506	1 121
ÉCARTS DE FINANCEMENT	292	- 494	- 74

* Chiffres provisoires

1.3 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2010

Le Budget 2010 a été élaboré, en tenant compte des objectifs du programme triennal signé avec le FMI couvrant la période 2009-2012.

Les principaux postes budgétaires sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

BUDGET GÉNÉRAL (EN MILLIONS DE FC) (SOURCE : LOI DES FINANCES 2009 ET 2010)		
	2009	2010
Recettes fiscales	22 000	22 538
Recettes non fiscales	3 975	4 565
Recettes exceptionnelles	-	-
Recettes externes	12 927	12 078
TOTAL DES RECETTES	38 902	39 181
DÉPENSES COURANTES	30 595	30 034
Rémunération du personnel	16 378	16 760
Biens et services	7 756	7 573
Transferts	3 389	3 785
Intérêts de la dette	1 105	857
Dépenses courantes sur financement extérieur	1 967	1 059
DÉPENSES EN CAPITAL	11 423	13 954
Sur financement propre	1 422	1 938
Sur financement extérieur	9 465	11 439
Financées sur fonds de contrepartie	536	577
TOTAL DES DÉPENSES	42 018	43 988
SOLDE PRIMAIRE	- 2 970	- 2 953

SECTION 2

LA SITUATION MONÉTAIRE

La masse monétaire a augmenté de 13,3%, en passant de 50,8 milliards FC en décembre 2008 à 57,6 milliards FC en décembre 2009, en liaison avec l'augmentation à la fois du crédit intérieur (+35,2%) et des avoirs extérieurs nets (+9,7%). En revanche, le taux de couverture de la masse monétaire par les avoirs extérieurs nets s'est dégradé, passant de 79,2% en décembre 2008 à 76,6% en décembre 2009, le crédit intérieur ayant beaucoup plus augmenté que les avoirs extérieurs.

2.1 LA MASSE MONÉTAIRE

Par rapport à décembre 2008, l'agrégat « M1, Moyens de paiements » a enregistré une hausse de 2,8%, soutenue par la progression de près de 16% de la circulation fiduciaire, en relation avec l'augmentation des achats de billets en euros (+3 milliards FC en décembre 2009 contre 2,5 milliards FC en décembre 2008), pendant que les dépôts à vue baissaient de 4,3%.

04

ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE (SOURCE : BCC, DESB)

MASSE MONÉTAIRE (EN MILLIONS FC)	DÉC. 2007	DÉC. 2008	JUIN 2009	DÉC. 2009	VAR (%) 09/08
M1/Moyens de paiements	32 141	34 769	35 536	35 754	+ 2,8
Circulation fiduciaire	12 723	12 335	11 801	14 291	+ 15,9
Dépôts à vue	19 418	22 435	23 735	21 464	- 4,3
Banque centrale	1 969	1 281	4 984	489	- 61,8
Banques et Éts Financiers	17 450	21 154	18 751	20 975	- 0,8
M2-M1/Épargne liquide	13 400	16 024	17 834	21 817	+ 36,2
Dépôts d'épargne et Comptes à terme	13 400	16 024	17 834	21 817	+ 36,2
M2/MASSE MONÉTAIRE	45 541	50 793	53 370	57 571	+13,3

L'agrégat « M2 - M1, Epargne Liquide » a suivi la même tendance haussière, s'établissant à 21,8 milliards FC en décembre 2009 contre plus de 16 milliards FC en décembre 2008, soit une hausse de 36,2%. Pendant la période sous revue, la monnaie fiduciaire est restée stable,

représentant 24,9% de la masse monétaire en 2009 contre 24,3% en 2008, pendant que la monnaie scripturale a diminué, revenant d'un taux de 44,2% à 37,3%. En revanche, la part de l'épargne dans la masse monétaire a augmenté, passant de 31,5% en 2008 à 37,9% en 2009.



*Billet de 1000 francs Comoriens,
émis en 2006.
2007 IBNS Bank Note
of the year, prix décerné
à la Banque Centrale des Comores
par l'International Bank Note Society.
Original et impression :
Banque de France.
Design: Roger pfund.*

2.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

Les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 9,7%, s'établissant à 44,1 milliards FC en décembre 2009 contre 40,2 milliards FC un an plus tôt, contribuant à hauteur de 6,8% à la croissance de la masse monétaire, en relation avec la consolidation de 16% de la position extérieure nette de la Banque Centrale qui est passée de 37,5 milliards FC en décembre 2008 à 43,5 milliards FC en décembre 2009.

Cette évolution résulte notamment de l'augmentation des concours financiers extérieurs,

au bénéfice de l'Etat dans le cadre des programmes avec le FMI (Post-conflit, Facilité contre les chocs exogènes et programme FRPC).

En revanche, la position extérieure nette des autres établissements financiers s'est contractée de 77% en un an, du fait de l'accroissement de leurs engagements extérieurs pour le règlement des importations, en dépit de l'amélioration des recettes d'exportations.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 35,2% entre décembre 2008 et décembre 2009, portant l'encours à 37,2 milliards FC en décembre 2009 contre 27,5 milliards FC un an plus tôt.

ÉVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE (SOURCE : BCC)

CONTREPARTIES (EN MILLIONS FC)	DÉC. 2007	DÉC. 2008	JUIN 2009	DÉC. 2009	VAR (%) 09/08
AVOIRS EXTÉRIEURS (NETS)	43 156	40 203	38 621	44 114	+ 9,7
Banque centrale	39 280	37 481	38 289	43 493	+ 16,0
Banques et Éts Financiers	3 875	2 722	331	621	- 77,2
CRÉDIT INTÉRIEUR	19 413	27 503	31 481	37 172	+ 35,2
Créances sur l'État					
(Adm. Cent.)	2 938	5 246	6 048	7 266	+ 38,5
Créances brutes	6 753	9 223	8 963	10 452	+ 13,3
Dépôts de l'État (-)	3 815	3 977	2 915	3 186	- 19,9
Crédit à l'économie	16 475	22 257	25 434	29 906	+ 34,4
Secteur public					
(Admi Loc et SNFP)	1 040	2 744	1 108	1 303	- 52,5
Secteur privé	15 385	19 463	24 276	28 050	+ 44,1
Autres Crédits					
(Autres Soc Fin Pub)	50	50	50	553	+ 1 005,4
AUTRES POSTES NETS	- 17 028	- 16 913	- 16 732	- 23 715	+ 40,2
TOTAL					
DES CONTREPARTIES	45 541	50 793	53 370	57 571	+ 13,3

Cette évolution est imputable à la fois à l'augmentation des créances nettes à l'Etat et des crédits à l'économie.

La position nette débitrice du Gouvernement s'est établie à 7,3 milliards FC au 31 décembre 2009 contre 5,2 milliards FC au 31 décembre 2008, en relation avec l'augmentation des créances brutes à l'Etat, les dépôts ayant baissé de 20%.

Les crédits à l'économie se sont également inscrits en hausse, atteignant 29,9 milliards FC en décembre 2009 contre 22,2 milliards FC en décembre 2008, soit une hausse de 34,4%. Bénéficiant de l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence, le crédit au secteur privé est passé de 19,5 milliards FC en décembre 2008 à 28 milliards FC, entre décembre 2009, soit un accroissement de 44,1% contre 26,5% sur la même période de l'année 2008.

04

SECTION 3

LE SYSTÈME BANCAIRE

3.1 STRUCTURE
DU SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2009, le système bancaire et financier comorien était composé de :

4 banques :

- la Banque de Développement des Comores (BDC)
- la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC-Comores)
- l'Exim Bank – Comores,
- la Banque Fédérale du Commerce (BFC)

2 Institutions Financières Décentralisées (IFD) :

- l'Union des Meck (12 caisses affiliées)
- l'Union régionale des Sanduk d'Anjouan (32 caisses affiliées)

3 intermédiaires financiers (IF) :

- la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF),

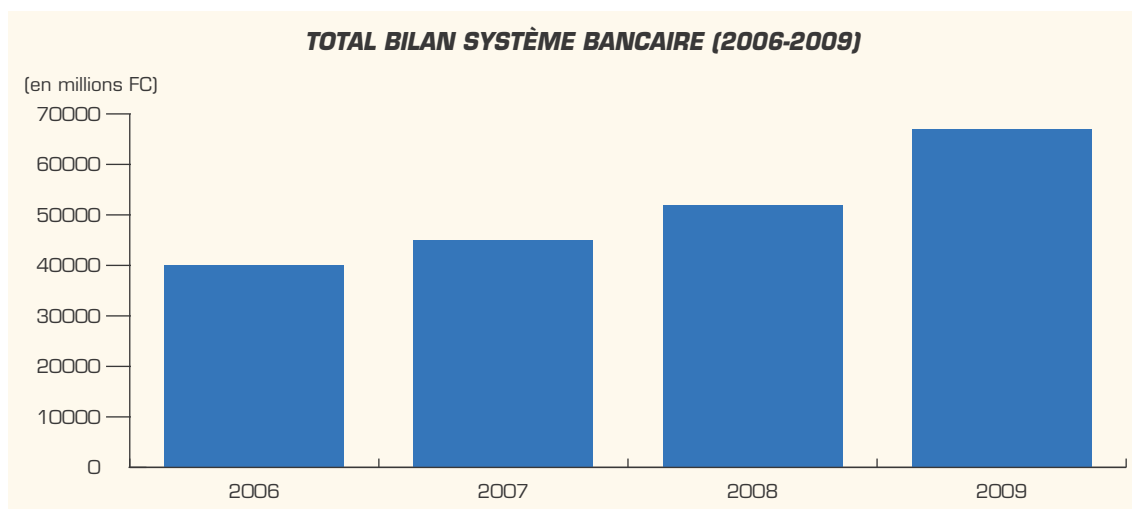
- la Société Comores Express (transfert d'argent),
- la Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs (MCTV-SA).

Les Unions régionales des Sanduk de Mohéli et de Grande-Comore n'ont toujours pas obtenu l'agrément de la Banque Centrale.

3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ
DU SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2009, le total consolidé des bilans des banques et établissements financiers a augmenté de plus de 29%, s'établissant à 66,9 milliards FC après 51,8 milliards FC en décembre 2008 et 45,4 milliards FC en décembre 2007.

Le graphique ci-dessous illustre la progression de la taille des bilans consolidés des établissements bancaires et financiers.



Au 31 décembre 2009, les établissements bancaires et financiers ont observé une amélioration de leurs encours d'épargne et de crédit, pendant que leur part de marché a sensiblement évolué.

Les établissements bancaires ont collecté plus de 46,4% de l'encours des ressources clientèles contre 41,4% l'année dernière, pendant que celui des institutions financières décentralisées est

resté stable à 36,8% après 37,3% en 2008, en dépit de la hausse de 15% de l'encours.

L'encours de crédit du système bancaire a augmenté de 33% et la majorité des établissements ont observé une progression de leurs encours, portant le taux de transformation des ressources en emplois à 72,8% contre 63,8% en 2008, pendant que la trésorerie progressait de 13,4%.

04

ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ DANS LE SYSTÈME BANCAIRE (EN %)*

(SOURCES : BCC, DESB)

	DÉC. 2007	DÉC. 2008	DÉC. 2009
COLLECTE DE L'ÉPARGNE			
BDC	-	0,18	0,84
BIC	46,06	37,34	33,69
BFC	-	-	4,68
Exim Bank	0,14	4,03	8,00
MECK	29,76	26,97	25,97
Sanduk Anjouan	10,21	10,29	10,79
SNPSF	13,84	21,19	16,02
CRÉDITS À L'ÉCONOMIE			
BDC	5,47	4,05	6,72
BIC	51,88	40,57	34,03
BFC	-	-	8,13
Exim Bank	-	4,41	7,53
MECK	16,96	18,14	18,88
Sanduk Anjouan	9,43	8,99	9,34
SNPSF	16,36	23,84	15,37

* Encours de fin de période, chiffres provisoires



04

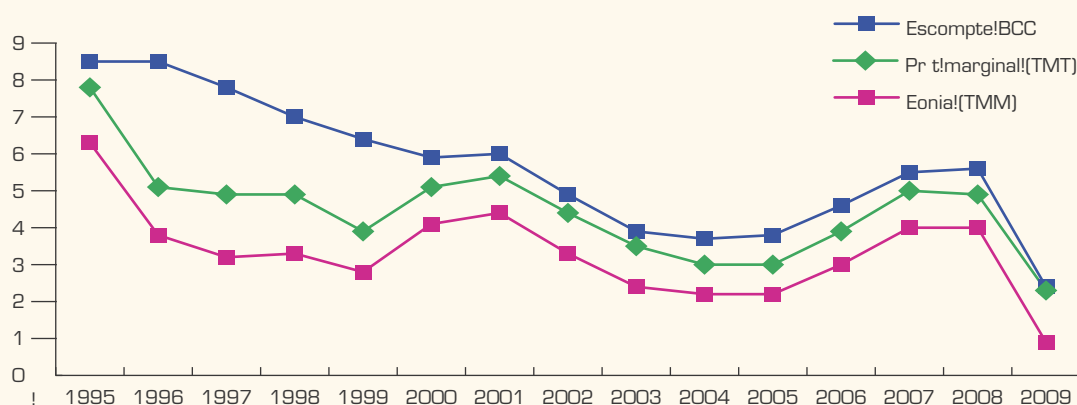
3.3 LA SUPERVISION BANCAIRE

Au mois d'août 2009, la Banque Centrale des Comores et la Bank of Tanzania ont signé une convention de coopération en matière de supervision bancaire. Une procédure similaire a été engagée auprès de la Banque de France pour la mise en place d'une seconde convention sur le contrôle bancaire afin de renforcer les capacités de la BCC en matière de surveillance bancaire. Dans ce domaine, la BCC a bénéficié en septembre 2009 d'une mission d'assistance technique et d'évaluation des besoins du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI et a obtenu du FMI une assistance de trois ans.

3.4 LES CONDITIONS BANCAIRES

La BCE a revu à la baisse ses taux directeurs, en réponse à la crise financière qui a secoué notamment les économies occidentales durant toute l'année 2009. Les taux de la Banque centrale, indexés sur l'EONIA, principal taux interbancaire de la zone euro, ont mécaniquement évolué à la baisse également. En effet, l'EONIA qui est entré dans une phase baissière depuis le 4^{ème} trimestre 2008, a vu son taux moyen annuel s'effriter, passant de 3,86% en 2008 à 0,71% en 2009. Le taux moyen de rémunération des réserves obligatoires est passé de 3,61% en 2008 à 0% en 2009 et celui des réserves libres de 3,73% à 0,59% dans la même période.

ÉVOLUTION EN MOYENNE ANNUELLE DES PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT DE LA BCC



Les taux de rémunération de l'épargne ont subi la même tendance.

En effet, le taux planché de rémunération des comptes sur livret et des autres comptes d'épargne est passé de 2,5% à 2% à partir du 1^{er} janvier 2009 et a été revu à la baisse pour

une 2^{ème} fois au mois de juin, pour être fixé à 1,75% à compter du 1^{er} Juillet 2009 par le Ministre des Finances. Les taux débiteurs ont été maintenus dans la fourchette [7%-14%].

Les taux appliqués sur les opérations de la BCC ont évolué ainsi :

ÉVOLUTION DES TAUX APPLIQUÉS SUR LES OPÉRATIONS DE LA BCC

	2008	2009
Avances à l'État	5,36	2,21
Dépôts Trésor et BEF	3,73	0,59
Dépôts réserves libres banques et institutions financières	3,73	0,59
Dépôts réserves obligatoires banques et institutions financières	3,61	0
Escompte Banque Centrale	5,36	2,21

05

L'ADMINISTRATION L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE

SECTION 1

PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE CENTRALE

1.1 HISTORIQUE ET PRINCIPALES MISSIONS DE LA BCC

1.2 ORGANISATION DE LA BCC

SECTION 2

LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

2.1 LES BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION

2.2 LA CHAMBRE DE COMPENSATION

2.3 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

SECTION 3

LES COMPTES DE LA BANQUE

SECTION 4

L'AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'ADMINISTRATION L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE

SECTION 1

PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE CENTRALE

1.1 HISTORIQUE ET PRINCIPALES MISSIONS DE LA BCC

L'histoire de la Banque Centrale des Comores a évolué relativement à l'administration coloniale et à la Zone franc. Celle-ci a été officialisée en 1939 et la réforme monétaire de décembre 1945 créa le Franc des Colonies Françaises (CFA). Le 16 novembre 1950, la Banque de Madagascar et des Comores (BCM) a été transformé en établissement semi public chargé de l'émission des billets ayant cours légal à Madagascar et aux Comores, qui étaient à cette période, sous dépendance française. Pour distinguer les billets ayant cours légal aux Comores à ceux circulant à Madagascar, le nom du pays « Comores » était marqué en rouge sur ces billets. Le 31 décembre 1974, l'Institut d'Emission des Comores fut créé, son siège social a été fixé à Moroni et son siège administratif à Paris. Le 2 janvier 1975, une convention précisant les modalités du transfert du service d'émission des billets et des monnaies métalliques à l'Institut d'Emission des Comores a été signée entre le Ministre de l'économie et des finances des Comores et le Secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Cette convention prévoit l'ouverture au nom de l'Institut d'Emission des Comores d'un Compte d'opérations dans les livres du Trésor français ainsi que les conditions de fonctionnement de ce

compte. Le 30 mai 1975, le décret N° 75-443 a fixé au 1er juin 1975, la date de prise en charge du service de l'émission monétaire par l'Institut d'Emission des Comores et mis fin au privilège d'émission de la Banque de Madagascar et des Comores.

L'accession des Comores à l'indépendance, le 6 juillet 1975, s'est accompagnée du maintien des missions de l'Institut d'Emission des Comores, en particulier le privilège d'émission de billets et pièces, auxquelles la Banque Centrale des Comores héritera le 1er juillet 1981, date de sa création. Seule autorité monétaire, la Banque Centrale a pour missions fondamentales de garantir la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores. Sans préjudice à cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique de l'Union des Comores. Elle définit et met en œuvre la politique monétaire de l'Union des Comores, détient et gère les avoirs en or et les réserves de change, conformément à la coopération monétaire.

La Banque Centrale des Comores s'assure du bon fonctionnement du système bancaire. Elle exerce la surveillance et le contrôle des activités bancaires et financières, d'assurances et assimilées, et donne un avis conforme à l'agrément des banques et des établissements financiers. Elle veille à l'application de la réglementation des changes, de la lutte contre la délinquance financière, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme tel que défini par la Loi. La Banque veille au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de

paiement et de règlement. La Banque assume d'autres missions d'intérêt général. Elle est l'agent du Trésor pour ses opérations de banque et peut être chargée, pour le compte du Trésor, des opérations d'émission, de conversion et de remboursement des emprunts publics et des effets publics et d'une manière générale, du service financier des emprunts émis par l'État. Elle est le conseiller financier du Gouvernement et peut donner son avis sur toutes questions de son ressort lorsqu'elle le juge opportun. Le Gouvernement peut requérir l'avis de la Banque sur toute mesure ou projet de mesure, situation ou opération particulière, sur la situation de la monnaie et du crédit ainsi que sur l'état de l'économie en général dans l'Union des Comores. Elle est consultée, notamment, sur toutes mesures ou projets de mesures susceptibles d'affecter l'exercice de ses prérogatives et de ses fonctions.

La Banque prête, à sa demande, son concours au Gouvernement pour la gestion de la dette publique, la négociation des emprunts extérieurs et l'étude des conditions d'émission et de remboursement des emprunts intérieurs.

En vue de promouvoir la coopération internationale dans le domaine monétaire et financier, la Banque Centrale assiste le Gouvernement, à sa demande, dans ses relations et négociations avec les Institutions financières étrangères ou internationales et dans les négociations qu'il entreprend en vue de la conclusion d'accords financiers.

1.2 ORGANISATION DE LA BCC

Les organes d'administration et de gestion de la Banque sont :

- le Conseil d'Administration,
- le Gouvernement de la banque,

A) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres au plus, désignés pour une durée de quatre ans renouvelables. Au 31 décembre 2009 le Conseil d'Administration était composé de :

MM. : Salim AHMED ABDALLAH, Président
Madi AHAMADA
Yahaya AHMED HOUMADI
Ali NASSOR
Bruno CABRILLAC,
Philippe COLLIGNON,
Thomas GROS,
Régis KOETSCHET,

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en séances ordinaires, le 11 juin 2009 à Paris et le 02 décembre 2009 à Moroni.

B) LE GOUVERNEMENT DE LA BANQUE :

Le Gouvernement de la Banque était composé de
MM. : Ahamadi ABDOULBASTOI, Gouverneur
Mzé Abdou MOHAMED CHANFIQU, Vice-gouverneur.



05

Le comité d'audit, mis en place lors du Conseil d'administration du 7 juin 2007, est composé de MM Houssen Hassan IBRAHIM et Stéphane REZETTE (collège des Censeurs), Patrick HUGUES (expert auditeur) et Ali NASSOR, administrateur et président du comité.

Les principales missions du comité d'audit sont définies dans les statuts et le Règlement intérieur de la BCC et reposent notamment sur :

- Le contrôle des comptes et de l'information financière,
- La maîtrise des risques et le contrôle interne,
- L'audit interne et externe

Dans le cadre du contrôle des comptes, le Comité d'Audit :

- s'assure que les comptes sont arrêtés selon les méthodes comptables préalablement définies ;
- examine les changements de méthode significatifs ;
- examine le traitement comptable des opérations significatives ;
- s'assure de l'existence d'une procédure de recensement des risques de hors-bilan et des litiges avec des tiers ;



- examine les comptes avant leur présentation au Conseil d'Administration ;
- s'assure de l'exactitude de la communication financière et du respect des obligations dans ce domaine ;
- donne son avis sur les recommandations des Commissaires aux comptes.

C) LES EFFECTIFS DE LA BANQUE :

Au 31 décembre 2009, en dehors du Gouvernement la Banque, les effectifs s'élevaient à 47 agents repartis comme suit :

EFFECTIFS DE LA BANQUE RÉPARTIS PAR CATÉGORIE			
	2007	2008	2009
HORS CATÉGORIE	02	02	02
CATÉGORIE IV	04	04	03
CATÉGORIE III	09	12	17
CATÉGORIE II	21	23	23
CATÉGORIE I	08	08	04
TOTAL	44	49	49

EFFECTIFS DE LA BANQUE RÉPARTIS PAR AGENCE			
	2007	2008	2009
Siège Moroni	34	39	39
Agence d'Anjouan	05	06	06
Agence de Mohéli	05	04	04
TOTAL	44	49	49

SECTION 2

LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

2.1 LES BILLETS ET PIÈCES
EN CIRCULATION

La Banque a continué d'enregistrer, après le changement de gamme en décembre 2005, des niveaux élevés d'émissions de billets neufs. En 2008 et 2009, les émissions de billets neufs ont augmenté de 13%, en relation avec l'augmentation de la circulation fiduciaire qui a atteint 16,1 milliards FC en décembre 2009 contre près de 14 milliards FC en décembre 2008. Les émissions de billets neufs ont représenté 7,3 milliards FC en 2009 contre 6,3 milliards FC en

2008, soit une hausse de plus de 1 milliard FC. Les activités de caisse au siège ont suivi cette tendance haussière, avec près de 5 millions de coupures de billets reçus, soit l'équivalent de 26,8 milliards FC et 3,8 millions de coupures de billets délivrés, équivalent à 22 milliards FC.

Les entrées de pièces se sont élevées à 1,3 millions FC en 2009 contre 1,7 millions FC en 2008, soit une baisse de 28% en valeur et les sorties de pièces ont connu une hausse de 56% en valeur entre 2008 et 2009.

La récupération de billets valides s'est légèrement améliorée en 2009, avec un taux de 71% en volume et 90% en valeur, contre 70% en volume et 89% en valeur en 2008.

ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE (EN MILLIONS FC)

	2007	2008	2009
Billets	13 211	13 468	15 520
Pièces	487	504	530
CIRCULATION TOTALE	13 698	13 972	16 050

2.2 LA CHAMBRE
DE COMPENSATION

Dans le cadre de l'élargissement du paysage bancaire comorien, la Banque Centrale des Comores a mis en place une politique visant à promouvoir l'utilisation des moyens de paiements scripturaux.

Elle a fait adopter en 2005 un décret sur le chèque qui a entre autres définit les obligations devant sécuriser ce moyen de paiement et a créé un Comité Technique sur les Systèmes de

Paiement regroupant les banques et établissements financiers.

La mission de ce comité est de mener des réflexions sur l'harmonisation et l'évolution des moyens de paiement. Il convient de noter qu'une chambre de compensation est opérationnelle depuis juillet 2006 pour les chèques et depuis mars 2009 pour les virements.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité de la chambre de compensation (valeurs en millions FC):

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION
(EN MILLIONS FC)

	2007		2008		2009	
	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR	NOMBRE	VALEUR
Chèques Compensés	19 671	16 770	26 616	24 744,8	37 115	33 904,2
Chèques Rejetés	445	282,2	586	348,7	900	829,1
Virements Compensés	-	-	-	-	1 113	5 298,6
Virements Rejetés	-	-	-	-	8	13,3

05

- 37.115 chèques compensés contre 26.616 chèques en 2008, soit une hausse de 39,4%, et représentant en valeur 33,9 milliards FC en 2009 contre 24,7 milliards FC en 2008, soit une hausse de 37% ;
- 900 chèques rejetés, essentiellement pour défaut de signature, représentant un montant de 829,1 millions FC contre 586 chèques rejetés en 2008, correspondant à 348,7 millions FC. Par rapport au montant total compensé, ces chèques représentent 2,4% en 2009 contre 1,4% en 2008 ;
- 1.113 virements ont été compensés, pour un montant de 5,3 milliards FC, dont 8 virements représentant 13,3 millions FC, ont été rejetés.

2.3 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

La mise en place d'un dispositif de Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du

Terrorisme (LCB/FT) a été au centre des activités de la Banque et du Service de Renseignement Financier (SRF), notamment la fermeture des sites de vente de licences illégales de banques offshores et avec l'appui du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc (CLAB), l'amélioration des textes réglementaires, en prenant en compte les 49 recommandations du GAFI.

Des séances de formation et de sensibilisation, notamment des assujettis, ont été dispensées par la BCC, qui a par la suite invité tous les assujettis à communiquer le correspondant désigné pour le SRF et à définir les familles de risque en fonction de leurs activités et les critères et les niveaux d'alerte.

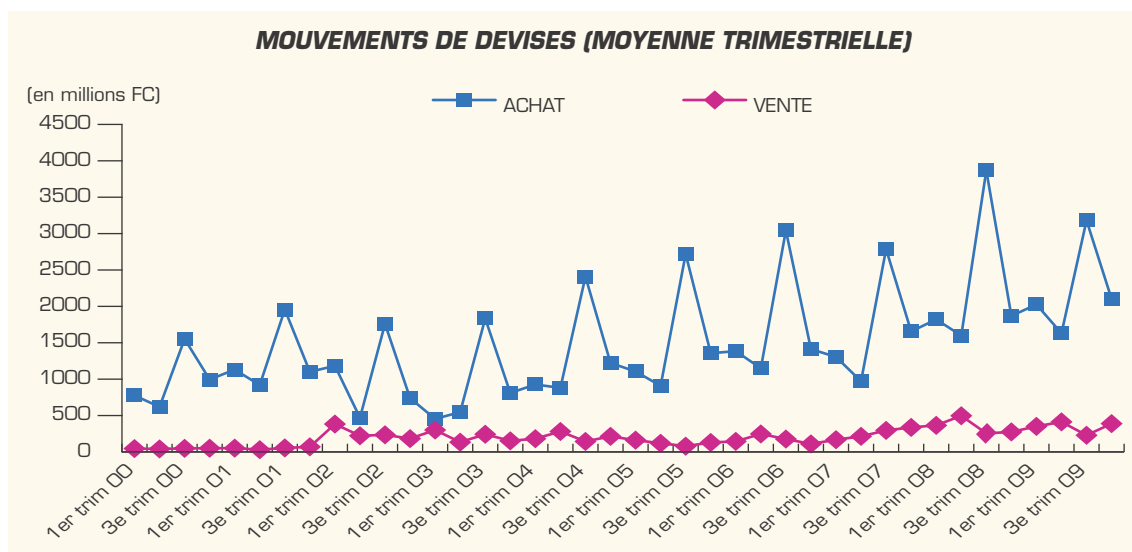
La liste des personnes interdites de relations financières conformément à la résolution 1267 des Nations Unies sur la lutte contre le financement du terrorisme a été communiquée aux assujettis. Du 6 au 20 mai 2009, une mission d'évaluation du dispositif LCB/FT et son application a été réalisée par le FMI et un rapport a été remis et adopté par les Autorités com-



Ouverture de la réunion du CLAB par le Gouverneur.

ÉVOLUTION ANNUELLE DES OPÉRATIONS EN DEVISES À LA BCC (EN MILLIONS FC) (SOURCE : BCC)

	ACHATS			VENTES		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Moroni	16 285	20 566	18 643	2 534	3 844	3 741
Mustamudu	3 376	6 082	7 338	232	92	125
Fomboni	489	814	838	281	238	278
TOTAL	20 151	27 462	26 819	3 047	4 174	4 144



riennes. Ce document a été présenté à la 19^e réunion du groupe régional ESAAMLG tenue du 22 au 25 mars 2010 à Arusha, dont les Comores sont membres observateurs.

Etant en phase avec les critères nécessaires à l'admission définitive au groupe ESAAMLG, les autorités comoriennes ont formulé officiellement une demande d'adhésion qui sera examiné lors de la réunion du conseil des ministres du groupe prévu au mois d'août 2010.

LES OPÉRATIONS DE CHANGE

Les opérations d'achats euros réalisés à la BCC à fin 2009 s'élèvent à 26,8 milliards FC contre 27,5 milliards FC un an plus tôt, soit une baisse de 3%, toutefois supérieur aux 20,2 milliards FC réalisé en 2007. Cette légère baisse est plutôt imputable aux conséquences de la catastrophe aérienne du 30 juin dernier et dans une moindre mesure aux effets de la crise financière.

LES CONCOURS À L'ETAT

En accord avec les dispositions des articles 16 et 17 des Statuts de la BCC, l'Etat a bénéficié en 2009 de financements directs auprès de la Banque Centrale dans le cadre des avances statutaires d'un montant de 4.406 millions FC contre 4.446 millions FC en 2008.

LE REFINANCEMENT DU SYSTÈME BANCAIRE

La Banque Centrale a répondu favorablement à une demande de refinancement pour un montant de 500 millions FC.

LE COMPTE D'OPÉRATIONS

Le compte d'opération a enregistré une forte hausse de 23% de son solde annuel moyen, s'établissant à une moyenne de 39,4 milliards FC en 2009 contre près de 32 milliards de FC en 2008.

SOLDE TRIMESTRIEL MOYEN DU COMPTE D'OPÉRATIONS (EN MILLIONS DE FC)						
RUBRIQUES	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1 ^{er} trimestre	33 530	28 310	27 047	29 770	33 826	40 340
2 ^e trimestre	34 858	28 716	30 161	30 582	30 372	39 058
3 ^e trimestre	35 852	27 699	30 560	31 029	30 668	38 156
4 ^e trimestre	31 755	27 117	30 384	31 598	33 001	40 173
MOYENNE ANNUELLE	33 999	27 961	29 538	30 745	31 967	39 432

05

**MOYENNE TRIMESTRIELLE DU TAUX DE RÉMUNÉRATION
DU COMPTE D'OPÉRATIONS**

1 ^{er} trimestre 2008	2 ^e trimestre 2008	3 ^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2008
5,00	5,00	5,2525	3,8600
1 ^{er} trimestre 2009	2 ^e trimestre 2009	3 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2009
2,8889	2,0082	1,7500	1,7500

Cette évolution a résulté de la hausse des mouvements créditeurs sur le compte, notamment les concours extérieurs au bénéfice de l'Etat.

En revanche, les versements ont légèrement baissé, revenant de 23,4 milliards FC en 2008 à 21,9 milliards FC en 2009.

Le taux de la facilité marginal de la BCE a fortement chuté en 2009, passant d'une moyenne de 3,86% au dernier trimestre 2008 à 1,75% à la même période de l'année 2009, diminuant sensiblement le produit net bancaire.

La forte augmentation du solde moyen du compte d'opérations et la garantie d'un taux plancher de 2,5% sur le compte d'opérations ont permis de limiter la diminution des produits de la Banque.

**LES MISSIONS
ET FORMATIONS**

En 2009, la Banque a participé aux différentes rencontres internationales, notamment les réunions de la Zone franc, de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), du COMESA, et des assemblées du FMI de la Banque Mondiale.

La BCC a par ailleurs accueilli la 8^{ème} réunion des Gouverneurs de l'ABCA de la sous-région de l'Afrique de l'Est, en août 2009.

Les cadres de la Banque ont bénéficié des formations de l'Institut Multilatéral d'Afrique, du FMI et de l'Institut Bancaire et Financière International de la Banque de France ainsi que des séminaires et formations dispensés dans le cadre du projet BEAC-BCEAO-BCC.

LES DÉCISIONS RÉGLEMENTAIRES

En 2009, la BCC a pris les mesures suivantes :

- Uniformisation de la périodicité de déclaration des situations comptables des Banques et Etablissements Financiers, fixée mensuellement pour tous les établissements, suivant circulaire n°001/2009/COB du 26 janvier 2009 ;
- Autorisation de la Banque Fédérale de Commerce à démarrer ses opérations à compter de la date du 27 juillet 2009 suivant circulaire n° 04/2009/CPB du 27 juillet 2009 ;
- Autorisation du réseau Meck à effectuer à ses guichets les opérations de transfert d'argent entre l'Union des Comores et l'Etranger en partenariat avec Money Gram suivant circulaire n° 005/2009/COB/Union des Comores du 14 août 2009.
- Agrément de la Banque Fédérale de Commerce en qualité d'intermédiaire pour toutes les opérations de change, mouvements des capitaux et règlements de toute nature entre l'Union des Comores et l'étranger ou en Union des Comores, entre un résident et un non résident suivant circulaire n° 006/2009/COB du 09 septembre 2009.
- Autorisation à la Banque Fédérale de Commerce d'effectuer des opérations de changes (achats et ventes) en euros et en dollar USD suivant circulaire n° 007/2009/COB du 09 septembre 2009.
- Agrément de la Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs (MCTV-SA) en qualité d'Intermédiaire Financier pour l'exercice des activités de change manuel et de transfert d'argent entre l'Union des Comores et l'Etranger suivant circulaire n° 008/2009/COB en date du 31 décembre 2009.

SECTION 3

LES COMPTES
DE LA BANQUE

Le total de bilan de la Banque a enregistré une croissance de 25%, s'établissant à 69,6 milliards FC contre 55,5 milliards FC en 2008.

Cette croissance s'explique, à l'actif par la hausse des avoirs extérieurs et l'accroissement de la créance à l'Etat, et au passif, par l'augmentation des engagements aussi bien à vue qu'internationaux, notamment les allocations des DTS.

A l'actif, les avoirs extérieurs ont augmenté de 30%, passant de 39,5 milliards FC à 51,4 milliards FC, en relation avec les décaissements des prêts FMI et les dons extérieurs au bénéfice de l'Etat.

Les avoirs en DTS ont fortement augmenté, en liaison avec l'enregistrement dans les comptes de la BCC des allocations des DTS effectuées par le FMI, en réponse à la crise financière internationale.

Comme en 2008, le total des avances consenties par la banque à l'Etat s'est réduit de 3%, passant de 5,6 milliards FC à 5,4 milliards FC.

L'avance à long terme, remboursée par affectation des dividendes de la BCC, a enregistré une baisse, passant de 1 milliard F en décembre 2008 à 896 millions FC en décembre 2009.

Toutefois, les créances totales sur l'Etat ont enregistré une hausse de 18,7% en 2009, après 29,7% en 2008, en rapport avec les décaissements du prêt FMI relatif à la Facilité Elargie de Crédit (ex-FRPC), portant l'encours des prêts FMI à 3,4 milliards FC contre 1,8 milliard FC en 2008.

Au passif, les engagements à vue ont progressé de 22%, en relation avec la hausse de la circulation fiduciaire (+15%) et des dépôts des banques et des établissements financiers (+21%).

En revanche, les dépôts des administrations publiques et des entreprises publiques ont enregistré des baisses respectives de 23% et de 73% en 2009.

Les engagements internationaux se sont accrus de 103% par rapport à 2008, s'établissant à 12,4 milliards FC contre 6,1 milliards FC, en liaison avec le tirage des emprunts auprès du FMI, de l'accroissement de la valeur des bons du Trésor Public détenus par le FMI et des allocations des DTS.

Le résultat de l'exercice a subi les effets de la crise financière internationale, la baisse des taux de la Banque Centrale Européenne ayant impacté négativement le compte de la BCC, qui ont affiché une perte de 68 millions FC contre un bénéfice de 242 millions FC en 2008.

Les intérêts perçus sur les placements n'ont atteint que 979 millions FC contre 1,6 milliard FC l'année dernière.

Les intérêts perçus sur les avances au Trésor se sont également inscrit en baisse, ne rapportant que 144 millions FC en 2009 contre 314 millions FC en 2008, en liaison principalement avec la baisse significative de l'EONIA (Euro Over Night Indexed Average), les taux de la Banque Centrale y étant indexés.

Les charges d'exploitation ont aussi baissé de 25%, s'élevant à 1,4 milliard FC contre 1,9 milliard en 2008, en relation avec le recul de 90% des charges financières, s'élevant à 58 millions FC contre 590 millions FC en 2008, suite à la baisse des taux de rémunération des réserves des établissements financiers à la BCC et à l'abandon de la rémunération des comptes Projets.

Les charges d'émission monétaire ont par contre augmenté de plus de 10% et les frais généraux ont enregistré une hausse de 12,6%.

En revanche, comme en 2008, les dotations aux amortissements et aux provisions ont diminué, s'élevant à 205 millions FC après 222 millions FC.

05

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (EN MILLIONS FC)

ACTIF	2007	2008	2009	PASSIF	2007	2008	2009
Disponibilités extérieures	39 558	39 528	51 375	Engagements à vue	32 568	36 062	43 901
Encaisses en devises	3 494	3 158	3 909	Billets et monnaie en circulation	13 698	13 972	16 050
Avoirs et placements extérieurs	35 903	36 195	43 546	Dépôts des banques et Inst. Fin.	13 985	17 659	21 322
Avoirs en or et en DTS	160	174	3 920	Dépôts des entreprises publiques	1 370	436	118
Autres disponibilités	0	0	0	Dépôts des administrations publiques	3 400	3 291	2 518
Créances sur l'État	5 982	7 757	9 212	Autres dépôts	101	60	19
Avances BCC au Trésor Public	5 587	5 557	5 371	Autres engagements	14	644	3 875
Concours FMI	-	1 826	3 443	Engagements internationaux	4 223	5 739	7 698
Allocation DTS	395	368	398	Concours du FMI	-	1 826	3 443
Autres créances	-	6	-	Autres engagements (FMI Bonds du Trésor)	4 223	3 913	4 256
Créances sur les Banques et Insti. Fi.	0	0	503	Compte de régularisation	3 069	191	284
Autres créances	65	106	151	Comptes de capital	11 988	13 261	17 752
Créances douteuses	42	43	43	Capital	1 100	3 000	3 000
Provisions	(42)	(43)	(43)	Réserves	10 408	9 150	9 316
Titres de participations	4 956	4 625	4 989	Provisions	85	40	30
Titres de participations BDC	50	50	50	Subventions d'investissements	-	323	307
Quote-parts FMI	4 906	4 575	4 939	Allocations DTS	395	368	4 719
Compte de régularisations	207	241	308	Écart de réévaluation	-	380	380
Actifs immobilisés	1 609	3 239	3 029	Résultat de l'exercice	530	242	(68)
Immobilisations en cours	146	356	54	Total	52 377	55 495	69 567
Immobilisations d'exploitation	638	1 629	2 050				
Matériels d'émission	825	1 254	925				
TOTAL	52 377	55 495	69 567				

COMPTE DE RÉSULTAT (EN MILLIONS DE FC)

CHARGES	2007	2008	2009	PRODUITS	2007	2008	2009
Intérêts et commissions	531	590	58	Intérêts/comptes Opérat.	1 574	1 596	979
Perte sur avoirs	-	53	24	Agios de réescompte	0	0	0
Charges sur matériel d'émission	167	341	373	Intérêts/avances Trésor	283	314	144
Charges du personnel	234	298	304	Commissions/transferts	87	121	123
Impôts et taxes	1	0	0	Produits exceptionnels	2	2	18
Frais généraux	370	395	445	Autres produits	140	127	101
Dotations amort Prov	235	222	205	Résultat Compatible	0	0	68
Charges exceptionnelles	18	19	24				
Résultat Comptable	530	242	0	TOTAL	2 086	2 160	1 433
TOTAL	2 086	2 160	1 433				

SECTION 4

L'AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



En exécution de la mission qui nous a été confiée par contrat de prestation de service signé le 17 mars 2008, nous avons procédé à l'audit des comptes de la Banque Centrale des Comores (BCC) de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Les comptes qui nous ont été présentés ont été établis par le Gouvernement de la BCC conformément au manuel de procédures comptables propre à cette banque. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Le bilan au 31 décembre 2009 présente un total de 69 567 226 606 XMF contre 55 495 417 435 XMF au 31 décembre 2008. Le résultat de l'exercice sous revue fait ressortir une perte de 58 144 260 XMF contre un bénéfice de 241 837 302 XMF au 31 décembre 2008.

Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit internationales : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Nos travaux ont consisté à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Ils consistent également à vérifier les principes comptables suivis et les règles d'évaluation retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

A NOTRE AVIS, COMPTÉ TENU DES DILIGENCES QUI NOUS AVONS ACCOMPLIES SELON LES NORMES DE LA PROFESSION, NOUS SOMMES EN MESURE DE CERTIFIER QUE LES COMPTES ANNUELS PRÉSENTENT SINCÈREMENT DANS TOUS LEURS ASPECTS SIGNIFICATIFS LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES AU 31 DÉCEMBRE 2009, AINSI QUE LE RÉSULTAT DE SES OPERATIONS ET LES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS À LA MÊME DATE, CONFORMÉMENT AU PLAN COMPTABLE PROPRE APPLIQUÉ PAR CETTE BANQUE.

Antananarivo, le **10 MAI 2010**

Les auditeurs


Frédéric RAVDIRIANARISOA




Bruno DAUPHINE

CABINET MAZARS FIVOARANA

Associé Fondateur : Raymond RAVDIRIANARISOA, Expert Comptable et Fiscaliste
Associé Gérant : Bruno DAUPHINE, Expert Comptable et Fiscaliste

Associés :

André RITA-DRISAKA, Expert Comptable et Fiscaliste
David RANAFISOA, Président du 2nd cycle en Informatique, Expert Comptable et Fiscaliste Spécialisé
Florence RAVDIRIANARISOA, Expert Comptable et Fiscaliste
Nicolas RAVDIRIANARISOA, Expert Comptable et Fiscaliste
Raymond RAVDIRIANARISOA, Expert Comptable et Fiscaliste
Sandra VILLOUIN-DRISA, Diplômée du 2nd cycle en Gestion de services aux clients, Expert Comptable et Fiscaliste Spécialisé

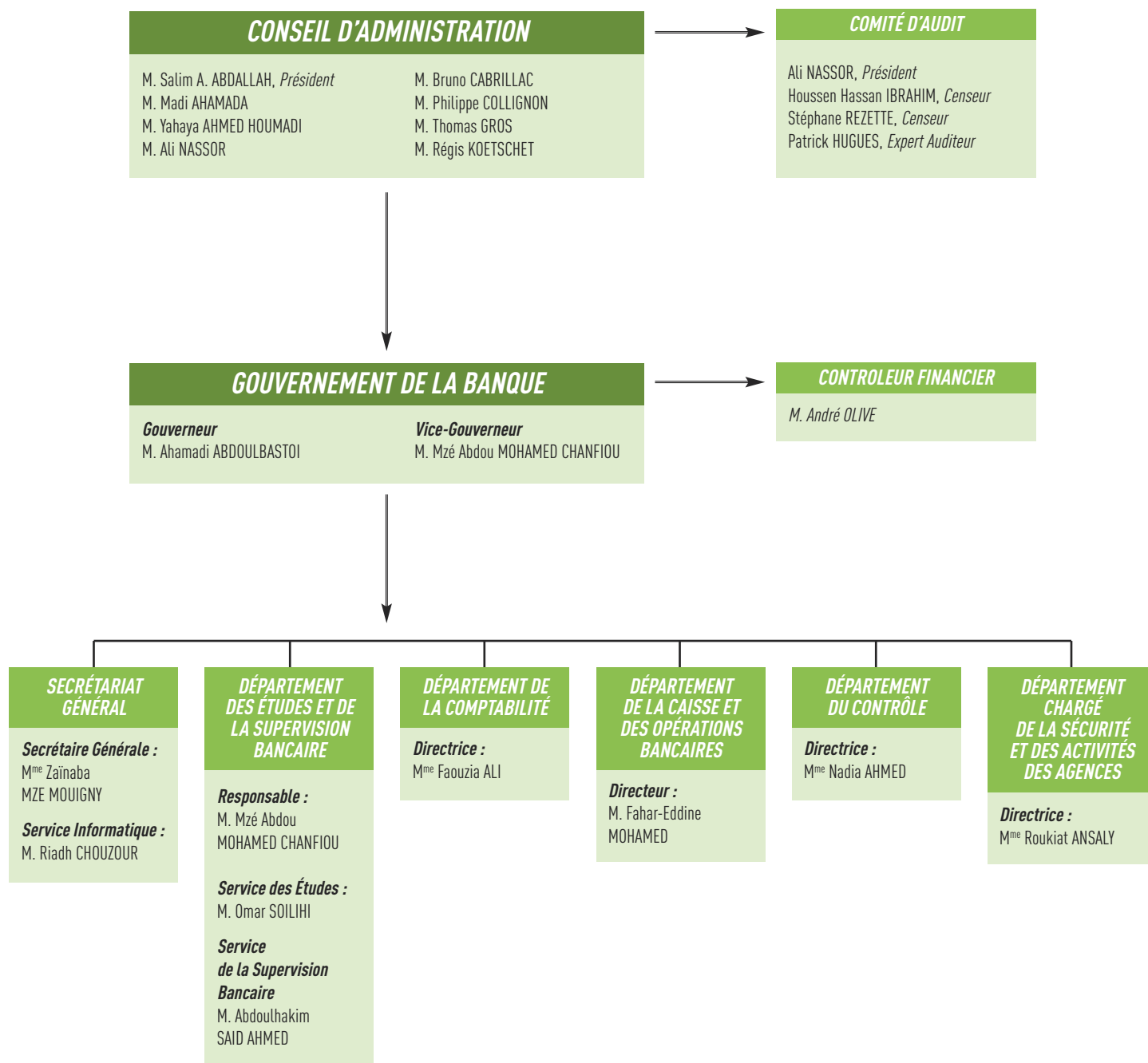
Kenneth A. RANAFISOA, Titulaire du diplôme de l'ACF (CFC) A
Société de droit Malgache immatriculée à l'Antananarivo - MADAGASCAR
SIRET : 501 261 132 233 925 - Fax : 00261 20 22 271 47 - Web : auditeurs.com.mg



ANNEXES



ANNEXE I :
ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES
AU 31 DÉCEMBRE 2009



ANNEXE IIA : ÉVOLUTIONS MENSUELLES DES COURS DE QUELQUES DEVISES PAR RAPPORT AU FRANC COMORIEN EN 2009

DEVISES	MOY 2008	JAN	FEB	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY 2009
D.T.S.	530,39	431,27	423,34	432,62	434,85	441,19	446,32	446,57	449,89	453,99	458,53	458,61	454,13	444,28
Dollar E.U	339,04	371,61	384,81	376,99	372,92	360,40	350,99	349,30	344,80	337,85	332,04	329,86	351,95	355,30
Dollar Canadien	319,47	303,51	308,65	298,71	303,41	313,12	312,14	310,89	317,05	299,89	314,98	311,27	334,04	310,64
Franc suisse	312,74	329,41	330,10	326,17	324,81	325,42	324,77	323,63	322,90	324,78	324,98	325,70	342,42	327,09
£. Sterling	624,53	535,87	554,70	534,95	548,12	556,24	574,26	597,52	570,30	551,94	537,34	547,15	571,65	556,67
Yen Japonais	3,33	4,11	4,16	4,04	3,78	3,73	3,63	3,70	3,64	3,69	3,67	3,70	3,92	3,81
Yuan (Chine)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Rial Saoudien	89,27	101,52	103,28	98,87	98,18	93,70	92,84	92,92	91,97	89,82	88,58	87,20	90,97	94,15
Dirham (UAE)	91,18	103,71	105,45	100,95	100,24	95,68	94,79	94,88	93,90	91,71	90,44	89,04	92,90	96,14
Rand Sud Africain	41,23	37,53	38,43	37,93	41,39	42,98	43,65	43,92	43,38	44,93	44,35	43,87	47,07	42,45
Roupie Mauric.	11,77	11,62	11,38	11,29	10,74	10,84	10,64	10,91	10,90	11,01	11,00	10,93	11,23	11,04
Shilling Tanzanien	0,28	0,29	0,30	0,28	0,28	0,27	0,27	0,26	0,26	0,26	0,25	0,24	0,26	0,27
Shilling Kenyan	4,82	4,80	4,86	4,60	4,68	4,49	4,53	4,55	4,52	4,52	4,41	4,38	4,50	4,57
Ariary (Madagascar) **	0,20	0,20	0,20	0,19	0,17	0,18	0,18	0,18	0,18	0,17	0,17	0,17	0,17	0,18
Roupie Seychel	37,36	22,70	23,00	22,74	24,64	25,08	25,45	26,34	26,43	30,81	31,22	29,77	30,52	26,56

* Moyenne du premier trimestre ** Nouvelle monnaie pour Madagascar depuis janvier 2005

ANNEXE IIB : LES PAYS DE LA ZONE EURO ET LES TAUX DE CONVERSION IRRÉVOCABLES DE L'EURO* (SOURCE : BCC, DESB, BDF)

PAYS	DEVISES	EURO/DEVISES	PAYS	DEVISES	EURO/DEVISES		
Allemagne	Deutschemark	1,95583	DEM	Luxembourg	Franc luxembourgeois	40,3399	LUF
Autriche	Schilling	13,7603	ATS	Pays-Bas	Florin	2,20371	NLG
Belgique	Franc belge	40,3399	BEF	Portugal	Escudo	200,482	PTE
Espagne	Peseta	166,386	ESP	Grèce*	Drachme	340,75	GRD
Finlande	Markka	5,94573	FIM	Slovénie**	Tolar	239,64	SIT
France	Franc	6,55957	FRF	Chypre***	Livre	0,585274	CYP
Irlande	Livre	0,78756	IEP	Malte****	Lire	0,4293	MTL
Italie	Lire	1936,27	ITL				

Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc CFA et au Franc comorien : **1 Euro = 6,55957FRF x 100 = 655,957 F CFA** **1 Euro = 6,55957FRF x 75 = 491,96775 FC**

* : Taux établis le 31/12/2000 ** : Taux établi le 31/12/2006 *** : Taux établi le 31/12/2007

ANNEXE III : ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES COMORES (SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES. TRAITEMENT : BANQUE CENTRALE)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
Importations	23 085	27 776	27 454	30 311	33 749	38 952	45 249	49 716	60 323	74 532
Exportations	6 309	9 144	10 057	11 695	7 382	4 757	4 089	4 912	2 190	4 230
Balance commerciale	- 16 776	- 18 632	- 17 397	- 18 616	- 26 367	- 34 195	- 41 160	- 44 804	- 58 132	- 70 302
Taux de couverture	27	33	37	39	22	12	9	10	4	6
PM = indice des import.	464	558	552	609	679	783	910	1 000	1 213	1 498
PX = indice des export.	310	449	494	574	363	234	201	241	108	208
Terme de l'éch. PX/PM	67	80	89	94	53	30	22	24	9	14

* Données provisoires

ANNEXE IV : ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES COMORES (SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES. TRAITEMENT : BANQUE CENTRALE)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
RECETTES INTÉRIEURES	12 828	9 461	11 120	10 528	12 844	16 975	22 335	22 445	23 972	21 556	21 160	23 379	26 402
Fiscales	11 968	9 025	10 295	9 835	10 983	13 870	19 622	19 407	17 797	17 260	16 678	18 288	20 515
Non-fiscales	860	436	825	693	1 861	3 105	2 713	3 038	6 175	4 296	4 482	5 091	5 887
DÉPENSES COURANTES	13 012	11 426	11 223	11 372	13 699	16 520	20 262	21 940	22 093	23 309	24 674	27 707	31 066
Traitements et salaires	8 553	7 190	6 307	6 028	6 190	6 778	11 493	12 631	12 872	13 205	15 392	15 690	17 246
Biens et Services	3 307	2 927	3 486	4 075	5 620	7 250	5 297	6 038	5 160	5 568	5 122	8 122	7 647
Transferts	265	390	522	309	488	887	2 041	1 989	2 879	3 392	3 382	2 678	5 087
Intérêts sur la dette	887	919	908	960	1 401	1 605	1 431	1 282	1 182	1 144	778	1 217	1 086
SOLDE	- 184	- 1 965	- 103	-844	- 855	455	2 073	505	1 879	- 1 753	- 3 514	- 4 328	- 4 664*

* Données provisoires

ANNEXE V

2008	JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Avances à l'Etat (EONIA+1,5)	5,5097	5,5291	5,5845	5,4831	5,5104	5,4871	5,6924	5,7996	5,768	5,3125	4,6616	3,9511
Dépôts Trésor et BIF non soumises												
Res.Obl (EONIA - 1/8)*	3,8847	3,9041	3,9595	3,8581	3,8854	3,8621	4,0674	4,1746	4,143	3,6875	3,0366	2,3261
Dépôts des BIF soumises												
Res.Obligataires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	3,8847	3,9041	3,9595	3,8581	3,8854	3,8621	4,0674	4,1746	4,143	3,6875	3,0366	2,3261
Rés. obligataires (EONIA -1/4)	3,7597	3,7791	3,8345	3,7331	3,7604	3,7371	3,9424	4,0496	4,018	3,5625	2,9116	2,2011
Escompte Banq. Centr. (EONIA+1,5)	5,5097	5,5291	5,5845	5,4831	5,5104	5,4871	5,6924	5,7996	5,768	5,3125	4,6616	3,9511
Comptes sur livret	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
EONIA	4,0097	4,0291	4,0845	3,9831	4,0104	3,9871	4,1924	4,2996	4,2680	3,8125	3,1616	2,4511
Prêt Marginal	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,25	5,25	5,25	4,25	3,75	3,00
EURIBOR 1 mois	4,200	4,182	4,305	4,369	4,388	4,471	4,472	4,488	4,662	4,848	3,861	2,959
EURIBOR 6 mois	4,515	4,353	4,594	4,795	4,896	5,093	5,147	5,160	5,219	5,193	4,303	3,330
EURIBOR 12 mois	4,515	4,345	4,592	4,819	4,992	5,367	5,391	5,324	5,384	5,263	3,436	3,418*
2009	JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Avances à l'Etat (EONIA+1,5)	3,3404	2,7583	2,5565	2,3549	2,2649	2,1831	1,8537	1,8458	1,8584	1,8564	1,8585	1,8476
Dépôts Trésor et BIF non soumises												
Res.Obl (EONIA - 1/8)*	1,7154	1,1333	0,9315	0,7299	0,6399	0,5581	0,2287	0,2208	0,2334	0,2314	0,2335	0,2226
Dépôts des BIF soumises												
Res.Obligataires												
Réserves libres (EONIA - 1/8)	1,7154	1,1333	0,9315	0,7299	0,6399	0,5581	0,2287	0,2208	0,2334	0,2314	0,2335	0,2226
Rés. obligataires (EONIA -1,25)	0,5904	0,0083	-0,1935	-0,3951	-0,4851	-0,5669	-0,8963	-0,9042	-0,8916	-0,8936	-0,8915	-0,9024
Escompte Banq. Centr. (EONIA+1,5)	3,3404	2,7583	2,5565	2,3549	2,2649	2,1831	1,8537	1,8458	1,8584	1,8564	1,8585	1,8476
Comptes sur livret	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
EONIA	1,8404	1,2583	1,0565	0,8549	0,7649	0,6831	0,3537	0,3458	0,3584	0,3564	0,3585	0,3476
Prêt Marginal	3,00	3,00	2,50	2,25	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
EURIBOR 1 mois	2,169	1,630	1,271	1,014	0,890	0,911	0,612	0,509	0,455	0,430	0,436	0,479
EURIBOR 6 mois	2,566	2,036	1,776	1,611	1,486	1,434	1,215	1,116	1,042	1,017	0,993	0,995
EURIBOR 12 mois	2,648	2,137	1,910	1,774	1,650	1,609	1,414	1,335	1,261	1,243	1,230	1,242

* En janvier 2006, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 3% à 2,5%, les taux de rémunération de EONIA à EONIA-1/8 pour les réserves obligatoires, et de EONIA-1/8 à EONIA-1/4 pour les réserves obligatoires, et les taux débiteurs de [8,0/14,0] à [7,0/14,0]%

ANNEXE VI : BALANCE DES PAIEMENTS

PÉRIODE 01/01 AU 31/12		DEC 04	DEC 05	DEC 06	DEC 07	DEC 08	DEC 09
Compte des transactions courantes		- 8 201	- 10 618	- 8 831	- 11 655	- 23 161	- 18 411
Biens		- 22 729	- 30 927	- 34 288	- 40 039	- 56 009	- 54 428
2100.Z	crédit	8 243	5 691	5 221	5 929	3 063	5 618
3100.Z	débit	- 30 972	- 36 618	- 39 509	- 45 968	- 59 072	- 60 045
Marchandises generales		- 23 590	- 31 861	- 35 420	- 41 056	- 56 882	- 55 815
2110..	Exportations FAB	7 382	4 757	4 089	4 912	2 190	4 230
3110..	Importations FAB	- 30 972	- 36 618	- 39 509	- 45 968	- 59 072	- 60 045
Biens importés ou exportés pour transformation		0	0	0	0	0	0
2150..	crédit	0	0	0	0	0	0
3150..	débit	0	0	0	0	0	0
Reparations de biens		0	0	0	0	0	0
2160..	crédit	0	0	0	0	0	0
3160..	débit	0	0	0	0	0	0
Achats de biens dans les ports par les transporteurs		861	934	1 132	1 017	873	1 388
2170..	crédit	861	934	1 132	1 017	873	1 388
3170..	débit	0	0	0	0	0	0
Or non monetaire		0	0	0	0	0	0
2180..	crédit	0	0	0	0	0	0
3180..	débit	0	0	0	0	0	0
Services		- 2 059	- 1 227	- 3 181	- 3 392	- 4 562	- 9 947
2200.Z	crédit	14 321	16 899	18 358	19 707	22 118	20 806
3200.Z	débit	- 16 380	- 18 126	- 21 539	- 23 099	- 26 680	- 30 753
Transports		- 8 432	- 9 231	- 11 593	- 12 106	- 14 638	- 17 312
2205..	crédit	1 509	1 846	1 794	1 897	1 949	1 166
3205..	débit	- 9 941	- 11 077	- 13 387	- 14 003	- 16 587	- 18 477
Transports maritimes		- 5 461	- 6 285	- 7 275	- 8 005	- 9 712	- 12 000
2206..	crédit	0	0	0	0	0	0
3206..	débit	- 5 461	- 6 285	- 7 275	- 8 005	- 9 712	- 12 000
Transports aeriens		- 2 971	- 2 946	- 4 318	- 4 102	- 4 927	- 5 312
2210..	crédit	1 509	1 846	1 794	1 897	1 949	1 166
3210..	débit	- 4 480	- 4 792	- 6 112	- 5 999	- 6 875	- 6 478
Autres transports		0	0	0	0	0	0
2214..	crédit	0	0	0	0	0	0
3214..	débit	0	0	0	0	0	0
Voyages		4 741	5 550	6 201	5 417	7 370	5 184
2236..	crédit	8 462	9 340	10 521	10 864	12 496	11 251
3236..	débit	- 3 721	- 3 790	- 4 320	- 5 448	- 5 126	- 6 067
Voyages a titre professionnel		- 202	17	125	- 434	15	- 533
2237..	crédit	864	983	1 081	1 135	814	593
3237..	débit	- 1 066	- 966	- 956	- 1 569	- 799	- 1 126
Voyages a titre personnel		4 943	5 533	6 076	5 851	7 356	5 717
2240..	crédit	7 598	8 357	9 440	9 730	11 683	10 659
3240..	débit	- 2 655	- 2 824	- 3 364	- 3 879	- 327	- 4 942
Services de communication		2 351	3 487	3 662	4 963	4 596	5 117
2245..	crédit	2 687	4 114	4 320	5 261	4 879	5 398
3245..	débit	- 336	- 627	- 658	- 297	- 284	- 281
Services de construction		0	0	0	0	0	0
2249..	crédit	0	0	0	0	0	0
3249..	débit	0	0	0	0	0	0
Services d'assurance		- 1 560	- 1 799	- 2 049	- 2 248	- 2 770	- 3 391
2253..	crédit	0	13	89	88	54	56
3253..	débit	- 1 560	- 1 812	- 2 139	- 2 336	- 2 824	- 3 447
Services financiers (autres qu'assurances)		0	0	0	0	0	0
2260..	crédit	0	0	0	0	0	0
3260..	débit	0	0	0	0	0	0
Services informatique et d'information		0	0	0	0	0	0
2262..	crédit	0	0	0	0	0	0
3262..	débit	0	0	0	0	0	0
Redevances et droits de licence		0	0	0	0	0	0
2266..	crédit	0	0	0	0	0	0
3266..	débit	0	0	0	0	0	0
Autres services aux entreprises		- 468	- 474	- 498	- 433	- 922	- 1 294
2268..	crédit	0	0	0	0	0	0
3268..	débit	- 468	- 474	- 498	- 433	- 922	- 1 294
Services personnels, culturels et recreatifs		- 108	- 149	- 156	- 164	- 172	- 216
2287..	crédit	0	0	0	0	0	0
3287..	débit	- 108	- 149	- 156	- 164	- 172	- 216

Services fournis ou recus par les administrations publiques, n.c.a.		1 417	1 389	1 253	1 179	1 974	1 964
2291..	crédit	1 663	1 586	1 634	1 597	2 740	2 935
3291..	débit	- 246	- 197	- 381	- 418	- 766	- 971
Revenus		- 1 520	- 1 367	- 663	598	- 965	- 4
2300.Z	crédit	1 115	966	1 321	1 911	1 863	1 130
3300.Z	débit	- 2 635	- 2 333	- 1 984	- 1 313	- 2 828	- 1 134
Remuneration des salaires (y compris frontaliers, saisonniers et autres salaires)		0	0	0	0	0	0
2310..	crédit	0	0	0	0	0	0
3310..	débit	0	0	0	0	0	0
Revenus des investissements		- 1 520	- 1 367	- 663	598	- 965	- 4
2320..	crédit	1 115	966	1 321	1 911	1 863	1 130
3320..	débit	- 2 635	- 2 333	- 1 984	- 1 313	- 2 828	- 1 134
Revenus des investissements directs		- 749	- 676	- 579	- 566	- 919	- 616
2330..	crédit	0	0	0	0	0	0
3330..	débit	- 749	- 676	- 579	- 566	- 919	- 616
Revenus des investissements de portefeuille		58	9	9	75	75	88
2339..	crédit	65	75	75	75	75	88
3339..	débit	- 7	- 66	- 66	0	0	0
Autres investissements		- 829	- 700	- 93	1 089	- 121	524
2370..	crédit	1 050	891	1 246	1 836	1 788	1 042
3370..	débit	- 1 879	- 1 591	- 1 339	- 747	- 1 909	- 518
Transferts courants		18 107	22 903	29 301	31 178	38 375	45 967
2379.Z	crédit	24 655	31 185	37 692	39 956	50 005	57 073
3379.Z	débit	- 6 548	- 8 282	- 8 391	- 8 778	- 11 630	- 11 105
Administrations publiques		851	2 947	5 314	5 509	5 443	11 355
2380..	crédit	892	3 066	5 379	5 663	5 474	11 413
3380..	débit	- 41	- 119	- 65	- 154	- 32	- 58
Autres secteurs (secteur prive)		17 256	19 956	23 987	25 669	32 933	34 612
2390..	crédit	23 763	28 119	32 313	34 293	44 531	45 660
3390..	débit	- 6 507	- 8 163	- 8 326	- 8 624	- 11 598	- 11 048
Compte de capital et d'operations financieres		6 377	8 159	7 763	10 330	24 885	13 453
Compte de Capital		3 836	5 868	7 240	23 044	16 397	10 707
2994.Z	crédit	3 836	5 868	7 240	23 047	16 566	10 771
3994.Z	débit	0	0	0	- 3	- 169	- 64
4400.. Transferts de capital		3 836	5 868	7 240	22 883	15 729	10 771
2400..	crédit	3 836	5 868	7 240	22 883	15 729	10 771
3400..	débit	0	0	0	0	0	0
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits		0	0	0	161	668	- 64
2480..	crédit	0	0	0	164	837	0
3480..	débit	0	0	0	- 3	- 169	- 64
Compte des operations financieres		2 541	2 291	523	- 12 715	8 487	2 745
Investissements directs							
4505.Z	A l'etranger (par des residents)	0	0	0	0	0	0
4555.Z	Dans l'economie declarante (par des non-residents)	266	221	324	2 761	1 556	4 882
Investissements de portefeuille							
4602.Z	Avoirs	- 8	- 10	- 10	- 10	- 10	- 17
4652.Z	Engagements	0	0	0	0	0	0
4910.Z Produits financiers derives (net)		0	0	0	0	0	0
4900.Z	Produits financiers derives, avoirs	0	0	0	0	0	0
4905.Z	Produits financiers derives, engagements	0	0	0	0	0	0
Autres investissements		2 005	445	- 714	- 10 625	6 938	9 621
4703.Z Avoirs		1 515	- 996	- 2 920	502	2 890	1 771
4706..	Credits commerciaux	1 341	644	167	- 206	680	- 510
4714..	Prets	0	0	0	0	0	0
4730..	Monnaie fiduciaire et depots	0	0	0	0	0	0
4736..	Autres avoirs	174	- 1 640	- 3 087	708	2 210	2 281
4753.Z Engagements		490	1 441	2 206	- 11 127	4 048	7 850
4756..	Credits commerciaux	901	1 281	1 537	1 117	2 652	3 552
4764..	Prets	- 1 406	- 1 098	- 1 064	- 1 241	- 86	1 159
4780..	Monnaie fiduciaire et depots	- 60	23	87	106	- 22	4 091
4786..	Autres engagements	1 055	1 235	1 646	- 11 109	1 504	- 953
4802.Z Avoirs de reserve		278	1 635	923	- 4 841	3	- 11 741
4812..	Or monetaire	3	- 33	- 12	- 22	- 17	- 44
4811..	Droits de tirages speciaux	0	0	- 4	2	2	- 3 571
4810..	Position de reserve au FMI	0	- 9	12	18	- 9	5
4803..	Devises etrangeres	180	1 682	921	- 4 833	44	- 8 101
4813..	Autres creances	95	- 5	6	- 6	- 17	- 30
4998.Z Erreurs et omissions nettes		1 824	2 459	1 068	1 325	- 1 724	4 959

ANNEXE VII : ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DE SES CONTREPARTIES (EN MILLIONS DE FC) (SOURCE : BCC, DESM)**MASSE MONÉTAIRE**

	DEC 01	DEC 02	DEC 03	DEC 04	DEC 05	DEC 06	DEC 07	DEC 08	MAR 09	JUIN 09	SEPT 09	DÉC 09
Monnaie	22 682	24 865	24 458	23 036	21 597	28 384	32 141	34 769	38 914	35 536	33 771	35 754
billets et pièces en circulation.	12 400	12 548	11 550	11 775	11 188	12 045	12 723	12 335	12 268	11 801	13 062	14 291
dépôts à vue	10 282	12 317	12 909	11 260	10 409	16 339	19 418	22 435	26 645	23 735	20 709	21 464
Quasi - monnaie	9 935	11 426	11 082	11 476	15 351	13 184	13 400	16 024	17 262	17 834	20 927	21 817
TOTAL	32 617	36 290	35 540	34 512	36 948	41 568	45 541	50 793	56 176	53 370	54 699	57 571

**CONTREPARTIES
DE LA MASSE MONÉTAIRE**

Avoirs extérieurs	38 577	41 018	38 553	38 011	37 799	40 166	43 156	40 203	43 992	38 621	41 930	44 11
Créances sur l'Etat	656	1 258	450	891	1 959	2 871	2 938	5 246	4 896	6 048	5 836	7 266
Crédits à l'économie	9 177	10 129	13 093	10 503	14 038	14 496	16 475	22 257	23 207	25 434	27 992	29 906
Autres postes	- 15 792	- 16 115	- 16 555	- 14 893	- 16 848	- 15 965	- 17 028	- 16 913	- 15 918	- 16 732	- 21 059	- 23 715
TOTAL	32 617	36 290	35 540	34 512	36 948	41 568	45 541	50 793	56 176	53 370	54 699	57 571

ANNEXE VIII : SITUATION DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS

	DEC 06	DEC 07	DEC 08	MARS 09	JUIN 09	SEPT 09	DÉC 09
Réserves	11 916,703	13 557,373	14 175,299	15 252,620	12 448,532	17 152,879	19 026,072
Créances sur les autorités monétaires : titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres créances sur les autorités monétaires	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Actifs extérieurs	6 482,325	5 062,454	3 611,613	2 314,575	1 373,370	3 491,468	2 089,106
Créances sur l'administration centrale	504,430	770,702	1 465,954	1 243,304	1 277,241	1 459,716	1 240,348
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Créances sur les sociétés non financières publiques	959,143	1 039,637	2 744,040	1 620,627	1 107,933	1 308,774	1 303,357
Créances sur le secteur privé	13 344,681	15 172,114	19 304,556	21 217,100	24 098,640	25 931,971	27 850,029
Créances sur les autres sociétés financières	38,040	102,812	2,952	0,000	0,000	0,000	2,118
Dépôts à vue	15 271,034	17 393,922	21 100,106	20 864,423	18 692,590	19 764,538	20 922,522
Dépôts à terme, dépôts d'épargne et dépôts en devises	13 190,000	13 426,484	16 077,272	17 315,274	17 892,585	20 981,692	21 869,162
Instruments du marché monétaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Dépôts restrictifs	0,000	0,000	0,000	15,059	24,559	49,559	0,000
Engagements extérieurs	827,919	1 187,193	889,847	696,087	1 041,974	1 448,410	1 468,412
Dépôts de l'administration centrale	380,943	366,076	423,444	447,038	247,678	333,788	657,951
Crédits des autorités monétaires	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Engagements envers les autres sociétés financières	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Comptes de capital	3 213,310	5 261,724	5 805,931	5 977,643	6 032,237	11 247,972	11 395,168
Autres postes (net)	362,115	- 1 930,307	- 2 992,188	- 3 667,298	- 3 625,909	- 4 481,151	- 4 802,186
Vérification verticale sfi	0	0	0	0	0	0	0

ANNEXE IX :**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009***(conformément à la loi 80-07, art 6 et à l'instruction n° 004/2004/COB, art 4)***1 - LES BANQUES, TELLES QUE DÉFINIES AUX ARTICLES 4 ET 5 DE LA LOI N°80-07 PORTANT RÉGLEMENTATION DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS****■ BANQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE-COMORES (BIC-C)**

Place de France
 B.P 175 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 02 43 / Fax : (269) 773 12 29
 Tél : (269) 771 01 71 / Fax : (269) 771 10 64

■ BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES COMORES (BDC)

Place de France
 B.P 298 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 08 18 / Fax : (269) 773 03 97
 Tél : (269) 771 04 84
 Tél : (269) 772 10 69 / Fax : (269) 772 49 99

■ EXIM BANK

Place de France
 B.P 8298 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 94 01 / Fax : (269) 773 94 00
 Tél : (269) 771 12 68

■ BANQUE FEDERALE DU COMMERCE (BFC)

Place de France
 B.P 6274 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 88 80 / 81 / 82

2 - LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DÉCENTRALISÉES, TELLES QUE DÉFINIES PAR LE DÉCRET N° 04-069/PR PORTANT RÉGLEMENTATION DES INSTITUTION FINANCIÈRES DÉCENTRALISÉES DU 22 JUIN 2004**■ UNION DES MECK***(12 MECK de base affiliées)*

Volovolo
 B.P 1234 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 36 40 / Fax : (269) 773 36 40

■ UNION REGIONALE DES SANDUK D'ANJOUAN*(32 caisses affiliées)*

Domoni
 B.P 47 Domoni Anjouan
 Tél : (269) 771 95 20 / 771 04 93

3 - LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS, TELS QUE DÉFINIS À L'ARTICLE 2 DE LA LOI N°80-07 PORTANT RÉGLEMENTATION DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS,**■ SOCIÉTÉ NATIONALE DES POSTES ET DES SERVICES FINANCIERS (SNPSF)**

Moroni Port
 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 774 43 01 / Fax : (269) 773 80 30

- CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)
- COMPTES CHEQUES POSTAUX (CCP)
- TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARGENT
- OPÉRATIONS DE CHANGE EN EURO

■ COMORES EXPRESS

B.P 150 Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 84 22 / Fax : (269) 773 83 90

■ MAISON COMORIENNE DES TRANSFERTS ET DES VALEURS (MCTV)

B.P Moroni, Union des Comores
 Tél : (269) 773 88 06 / Fax : (269) 773 88 06

